



ALGER:
**Démantèlement
 d'un réseau criminel
 spécialisé dans le cambriolage
 d'usines**

page 3

ED DIWAN

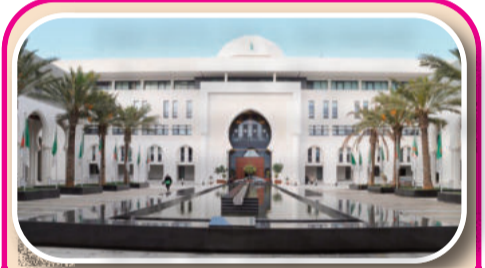


Quotidien national d'informations culturelles Samedi 09 Décembre 2023 - Prix : 15 DA Tirage 2000

LA REVUE EL DJEÏCH:

**Le 11 décembre 1960 "un moment
 glorieux duquel les Algériens
 puiseront force et détermination"**

Actualité



DROITS DE L'HOMME :
 L'Algérie disposée
 à intensifier ses efforts pour
 harmoniser son arsenal
 juridique et l'aligner
 avec les dispositions
 de la Constitution
 de 2020 **2**

**Le bureau
 de l'APN
 arrête
 le calendrier
 des prochaines
 séances **2****

APN:
**Audition
 de représentants
 de la Haute Autorité
 de transparence,
 de prévention et de lutte
 contre la corruption **3****



page 3

**INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:
 Aoun s'entretient à Tunis
 avec le ministre tunisien de la Santé**

p3

LA REVUE EL DJEÏCH:

Le 11 décembre 1960 "un moment glorieux duquel les Algériens puiseront force et détermination"

La commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 constitue un moment glorieux duquel les Algériens puiseront la force et la détermination pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "avance à pas sûrs" et dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude, a affirmé la revue El Djeïch dans son dernier numéro.

La journée du 11 décembre 1960 constitue aussi une occasion pour "renouveler à nos ancêtres le serment et suivre la voie qu'ils ont tracée et préserver le legs afin de faire en sorte que notre mémoire et celle des jeunes, en particulier, invoque à tout moment le glorieux passé de notre pays duquel nous puiserons la force et la détermination nécessaires pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême, avance à pas sûrs dans la bonne direction à différents niveaux et dans tous les domaines dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude", a souligné El Djeïch. Dans son éditorial intitulé "Algérie nouvelle, orientation nationale et positions honorables", la revue observe que "rien ne pourra freiner sa marche, comme l'a souligné Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution prononcée lors de la rencontre qu'il a présidée avec des acteurs économiques à l'issue des Journées de l'entrepreneuriat, organisées le mois dernier". Pour la publication, "notre pays qui a toujours agi conformément aux principes de la souveraineté nationale et de l'intérêt suprême de la Nation, qui a su surmonter



de nombreuses crises et des tournants décisifs dont il en est sorti encore plus fort et plus résolu, saura plus que jamais relever les différents défis, quelles qu'en soient la nature et l'origine, grâce à la force et à la foi de ses hommes, parmi lesquels les personnels de l'Armée nationale populaire". Ces derniers qui "n'ont eu de cesse de donner le plus bel exemple de résistance, de détermination et de cohésion, continuent, aujourd'hui, avec le même esprit d'engagement et de dévouement, de s'acquitter de leurs nobles missions de préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie", poursuit l'édito d'El Djeïch. D'autre part, la publication a relevé que "dans un monde caractérisé

par l'instabilité, dans un contexte international et régional empreint de craintes et de tensions que reflète une situation exceptionnelle, complexe et sensible, ce mois de décembre coïncide également avec le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que le monde commémore cette année en assistant, dans un mutisme assourdissant, aux crimes odieux et aux massacres immondes perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien sans défense". "En totale violation du droit international et du droit international humanitaire, elle (l'entité sioniste) cible les enfants, les femmes, les personnes âgées et les hôpitaux, dans une véritable

guerre d'extermination, avec pour finalité l'exil forcé du peuple palestinien, au mépris des droits les plus élémentaires", déplore la revue. "Il s'agit là de véritables crimes contre l'humanité et de crimes de guerre qui appellent à la traduction de leurs auteurs devant les tribunaux compétents, comme plaidé par Monsieur le Président de la République qui avait lancé un appel à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales des droits de l'Homme à interposer une action judiciaire devant la Cour pénale internationale et les organisations internationales de défense des droits de l'Homme contre l'entité sioniste. Il s'agit du seul et unique moyen pour mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens", affirme la même source. La publication conclut en mentionnant que "cet appel réaffirme, une fois de plus, la position immuable de notre pays vis-à-vis de cette blessure profonde dans le corps de la Nation, qui restera toujours source d'intérêt et de préoccupation pour l'Etat algérien, lequel n'a jamais renoncé et ne renoncera en aucun cas à ses principes et ses positions constantes en faveur des causes justes dans le monde, au premier rang les causes palestinienne et sahraouie".

DROITS DE L'HOMME :

L'Algérie disposée à intensifier ses efforts pour harmoniser son arsenal juridique et l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020

L'Algérie demeure disposée à intensifier ses efforts afin de surmonter les défis dans le domaine de protection et de respect des droits de l'homme et la protection de leurs défenseurs et finaliser l'harmonisation de son arsenal juridique national pour l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020, indique mercredi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. "L'Algérie demeure disposée à intensifier ses efforts afin de surmonter les défis dans ce domaine et finaliser l'harmonisation de son arsenal juridique national pour l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020", précise le communiqué rendu public à l'issue de la visite

en Algérie, du 25 novembre au 5 décembre, de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, notant qu'à ce propos, la Rapporteuse spéciale "a mis en exergue +les solides protections en matière de droits de l'homme prévues par la Constitution de 2020+ et souligné +les efforts extraordinaires qui ont été déployés pour faciliter cette visite fructueuse+". A l'invitation des Hautes Autorités nationales, Mme Mary Lawlor, a effectué une visite officielle en Algérie du 25 novembre au 5 décembre 2023. Il s'agit de la neuvième visite en Algérie d'un titulaire de mandat onusien au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de

l'homme des Nations Unies, et la deuxième cette année, après celle du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association en septembre dernier. Cette visite s'inscrit, selon la même source, dans le cadre des invitations adressées par l'Algérie aux différents titulaires de mandat du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, au titre de son 3ème Examen Périodique Universel en 2017. "Elle traduit la concrétisation des engagements internationaux de l'Algérie, et plus particulièrement l'esprit de coopération constructive qui l'anime dans ses relations avec les différents mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme".

CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAf:

La proposition de l'Algérie sur l'industrie et l'investissement en Afrique adoptée

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir, jeudi, que la 12e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui a débuté mercredi à Dar es Salam en Tanzanie, avait adopté la proposition de l'Algé-

rie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique. S'exprimant à la presse en marge des travaux du deuxième et dernier jour de la réunion, M. Zitouni a indiqué que le Conseil des ministres de la ZLECAf «a adopté la formule proposée par

l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique». A ce propos, le ministre a souligné que «le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégra-

tion en Afrique», au sujet duquel l'Algérie a exprimé «des réserves sur la formulation de certains de ses articles». «Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce prévue en Afrique du Sud pour le valider et adopter définitive-

ment la formule proposée par l'Algérie», a-t-il ajouté. M. Zitouni a indiqué, en outre, que le ministre sud-africain du Commerce lui avait demandé de tenir une réunion bilatérale afin de «lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport avant son adoption».

Le bureau de l'APN arrête le calendrier des prochaines séances

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), réuni jeudi sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'APN, a arrêté le calendrier des prochaines séances plénières devant reprendre lundi, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Ainsi, la séance de lundi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi portant mesures spécifiques pour l'obtention de la pension alimentaire. Les séances de mardi et mercredi verront la présentation et le débat du projet de loi portant règles de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable et du projet de loi amendement et complétant la loi n 98-06 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile. La séance de jeudi, 14 décembre sera consacrée aux questions orales, et celle du 21 décembre à l'adoption des deux projets de loi suscités, en plus du projet de loi relatif à la lutte contre la fausse et l'usage de faux. Lors de cette réunion, le bureau de l'APN a soumis à la Commission des Affaires juridiques, administratives et des Libertés "la déclaration d'un nouveau député sur l'incompatibilité avec le mandat parlementaire", et examiné "nombre de questions à caractère administratif".

Décès du moudjahid et officier de l'ALN Ahmed Kermoud

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN) à la wilaya 5 historique, Ahmed Kermoud, dit Redha, est décédé la nuit du jeudi à vendredi, à l'âge de 91 ans à Bechar, a-t-on appris vendredi auprès de sa famille. Le défunt faisait partie du mouvement national dans la région de Bechar et fut un des moudjahidine de la première heure ayant rejoint la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 à partir de la zone huit de la wilaya 5 historique. Le regretté, Ahmed Kermoud, a pris part à plusieurs accrochages et batailles livrés par la glorieuse armée de libération nationale contre les forces coloniales à travers la même zone huit, notamment la bataille du Grand Erg-Occidental (25 novembre au 2 décembre 1957) livrée par l'ALN contre les forces d'occupation françaises dans la région de Timimoun. Au lendemain de l'indépendance, le défunt a pris une part active à la phase de l'édification et de la construction du pays, et il a occupé un poste diplomatique en Afrique. Le défunt a été enterré après la prière du vendredi au cimetière de Sidi-Bachir de Bechar.

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abdolkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
POUR VOTRE PUBLICATION S'ADRESSERA :
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité :
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.net
esc.societe@gmail.com
Tel : 0770 77 03 30
0660 74 95 86
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

APN:

Audition de représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, jeudi, des représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant code pénal, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Le président de la Commission, Ahmed Boubekeur, a indiqué que cette réunion sera suivie de "plusieurs rencontres avec des experts, des spécialistes et de nombreux acteurs avant d'entamer l'examen des dispositions de ce texte", précisant que "le code pénal est l'un des piliers les plus importants du Droit, visant à garantir la sécurité et à organiser la vie des individus", soulignant que l'enrichissement de ce texte "s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Gouvernement découlant des 54 engagements du président de la République". Il a estimé que l'enrichissement de ce texte "contribuera à aplanir les obstacles et les difficultés, en particulier ceux qui entravent le décollage économique". D'autre part, les représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ont "salué les amendements fondamentaux introduits à certaines dispositions du projet de loi, grâce aux efforts du ministère de la Justice", soulignant que le projet de code pénal "intervient à une étape où la société algérienne connaît une grande évolution dans divers domaines, sans



compter la nécessité d'adapter certains crimes à des délits, afin d'éviter les procédures complexes de traitement des affaires criminelles et éviter de faire durer la détention provisoire". Les membres de la Commission ont soulevé nombre de propositions et d'observations, qui se sont résumées en "des interrogations sur

le contenu de l'article 5 bis 1 qui prévoit la possibilité pour les autorités judiciaires de substituer à la peine de prison, un travail d'intérêt général non rémunéré", avec proposition de "durcir les peines pour certains crimes graves liés à la sécurité et à la stabilité, à la sorcellerie et à la corruption, etc.". Dans le

même contexte, la Commission a salué "les dispositions relatives au remplacement de la peine de prison prononcée par des peines alternatives", ainsi que la proposition de "soutenir le rôle des organes de contrôle et des instances spécialisées dans la lutte contre la corruption".

APN:

Rebiga présente un exposé sur son secteur devant la commission spécialisée

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présenté, jeudi devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les récentes réalisations dans le secteur dans le cadre de la célébration du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale. "Le succès des festivités à tous les niveaux est le fruit

de l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la Mémoire", a estimé M. Rebiga, arguant que ces festivités "ont été marquées par de nouvelles approches visant à associer les jeunes via des moyens modernes à la hauteur de leurs aspirations et en adéquation avec les technologies modernes et la révolution numérique". A cette occasion, le ministre a rappelé que son secteur avait

bénéficié de plusieurs projets de numérisation, citant "le système de gestion électronique de l'information et des documents, le raccordement des directions de wilaya des moudjahidine et des institutions sous tutelle par fibre optique et le centre de données de secours, la modernisation du système informatique, à travers la réalisation de plateformes numériques, le développement des applications et la fourniture de services

électroniques". En matière de documentation audiovisuelle, M. Rebiga a évoqué "la réalisation de 18 œuvres, dont des documentaires, des films d'animation en 3D et des clips de chansons nationales", évoquant "l'achèvement de la réalisation des films sur les martyrs Larbi Ben M'hidi et Zighoud Youcef". Et d'ajouter que "les films sur les martyrs Si El Haouès et le Colonel Bougara sont en cours de réalisation".

ALGÉRIE-RUSSIE:

Signature d'un accord de coopération entre AL24 News et RT Arabic

La chaîne de télévision algérienne AL24 News et la chaîne russe RT Arabic ont signé, jeudi à Alger, un accord de coopération portant notamment sur l'échange d'informations et de programmes audiovisuels et l'assistance mutuelle dans le domaine de la diffusion télévisuelle. L'accord, signé par le direc-

teur général d'AL24 News, Salim Aggar, et la directrice de RT Arabic, Maya Manna, prévoit l'échange d'informations et de programmes audiovisuels, ainsi que la coopération lors des couvertures médiatiques d'événements internationaux, notamment le soutien technique mutuelle. A cette occasion, M.

Aggar a indiqué que la signature de cet accord vise à "renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays" à travers "la mise en œuvre de programmes de formation, le partage d'expériences et la couverture médiatique des événements internationaux". De son côté, Mme Manna a considéré

la signature de cet accord comme un "nouveau jalon" dans le "renforcement des relations stratégiques" entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de la communication. Elle a annoncé, à cette occasion, l'ouverture par Russia Today d'un bureau régional en Algérie.

ALGER:

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage d'usines

La section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs ont procédé, en coordination avec la brigade de la GN de Oued Smar (Alger), au démantèlement d'un dangereux réseau spécialisé dans le cambriolage d'usines, avec la récupération d'une somme d'argent et la saisie des moyens utilisés par les cambrioleurs, indique vendredi un communiqué des services de la GN. L'affaire a été enclenchée suite à des informations parvenues au centre des

opérations au Groupement, faisant état "d'un cambriolage commis par un groupe d'individus cagoulés et munis d'armes", précise la même source. L'intervention rapide des éléments de la GN a permis "l'arrestation en flagrant délit de 3 individus portant des cagoules et des gants et munis de moyens utilisés pour forcer les portes et commettre le cambriolage, outre la saisie d'une somme d'argent de 11 millions de centimes, 4 pneus, 4 batteries et d'autres objets utilisés dans le vol",

souligne le communiqué. Après une enquête approfondie et l'exploitation des enregistrements (caméras et vidéos) récupérés auprès des victimes, les éléments de la GN ont procédé, sous la supervision du Procureur de la République, territorialement compétent, à l'arrestation de tous les membres du réseau, au nombre de 6, avec la saisie de deux (02) véhicules et d'un motorcycle utilisés dans les opérations de vol. Ils ont également réussi à résoudre plusieurs autres affaires simi-

laires enregistrées récemment impliquant les membres de cette bande au niveau du territoire de compétence du Groupement territorial de la GN. Après achèvement des procédures légales, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime de vol avec circonstances aggravantes d'utilisation d'armes et d'un véhicule, de violence, de menace, d'escalade et d'effraction, conclut le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:

Aoun s'entretient à Tunis avec le ministre tunisien de la Santé

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun s'est entretenu, jeudi à Tunis, avec le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux ministres ont abordé les méthodes de gestion et de production de médicaments dans les deux pays, selon le communiqué. Dans ce contexte, M. Aoun a invité le ministre tunisien de la Santé à intensifier les efforts de coopération et à renforcer la coordination entre les deux parties. Un mémorandum d'entente entre les deux ministères a également été signé dans le domaine de la production, du contrôle et de la commercialisation de médicaments dans les deux pays, selon la même source. Au terme de la rencontre, M. Aoun et la délégation l'accompagnant ont visité, en compagnie de M. Mrabet, le laboratoire national tunisien de contrôle des médicaments, où ils ont reçu des explications sur les techniques de travail du laboratoire et ses modes de gestion. A cette occasion, M. Aoun a présenté l'expérience algérienne dans ce domaine, appelant à rapprocher le laboratoire tunisien de son homologue algérien pour établir un partenariat solide entre les deux laboratoires, selon la même source.

Arkab examine avec la ministre mauritanienne de l'Emploi les moyens de renforcer la coopération

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mercredi à Alger, la ministre mauritanienne de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zeinebou Ahmednah, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie et des cadres des deux ministères, "les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérale, qualifiées de fraternelles, et les moyens de les renforcer et de les développer dans les domaines de l'énergie et des mines notamment dans le volet relatif à la formation dans les domaines ayant trait aux hydrocarbures, à l'électricité et aux mines".

BMS:

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays hier et aujourd'hui

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orages, affecteront vendredi et samedi plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, jeudi, par l'Office national de la météorologie. Les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdes, Blida, Médéa et Bouira sont, ainsi, placées vendredi de 12h00 à 22h00 en vigilance "Orange", souligne le BMS, précisant que les quantités de pluies sont estimées entre 20 et 40 mm. Les wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Nord de Sétif, Mila et Constantine sont également placées en vigilance "Orange" du vendredi à 15h00 au samedi à 06h00 avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm sur les régions côtières. Par ailleurs, les wilayas d'Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras sont, quant à elles, placées en vigilance "Orange" du vendredi à 18h00 au samedi à 18h00. Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluie sont estimées entre 30 et 50 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, ajoute la même source.

Clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up

Les travaux de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin jeudi à Alger.

Lors de la cérémonie de clôture de cette conférence, tenue au Centre international de conférences (CIC) sous le slogan "L'innovation pour le développement du continent africain", le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné que cette édition avait permis, en trois jours, de créer un espace d'échange d'expériences dans le domaine des start-up et de construire une vision commune sur les politiques de soutien à ce type d'entreprises innovantes et créatrices de richesses en Afrique.

La 2e Déclaration ministérielle d'Alger pour le développement des start-up, adoptée par le Sommet des ministres africains chargés des start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays, a été lue à cette occasion. Dans le cadre de leurs recommandations, les participants ont chargé le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, en coordination avec les organes de l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux.

A cette occasion, le ministre du secteur a honoré les lauréats des concours dédiés à la robotique et à l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine du développement durable. En marge de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up,



s'est tenu un salon avec la participation de plus de 250 exposants d'Algérie et d'autres pays africains représentant des secteurs tels que l'énergie, la fintech, le Big Data, la santé, la cyber-sécurité, le Cloud et l'éducation. Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, avait présidé l'ouverture des travaux de cette deuxième édition, en présence de plusieurs membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat, d'ambassadeurs de pays africains,

ainsi que de représentants de différentes entreprises publiques et privées et organisations patronales. Dans une allocution, lue en son nom par le Premier ministre à l'ouverture de la Conférence africaine des start-up, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé l'engagement de l'Algérie à mettre son expérience en matière de start-up à la disposition des frères africains, à travers des espaces d'échange d'expertises, à l'instar de

cette Conférence, devenue un rendez-vous continental incontournable pour l'encouragement de l'innovation et le développement des start-up. La Conférence a réuni plus de 10.000 participants entre hommes d'affaires, entrepreneurs, experts et décideurs africains dans le domaine des start-up et de l'innovation, venus s'enquérir des nouveautés enregistrées dans le secteur en Afrique et échanger leurs expériences et expertises.

CONSEIL
DES MINISTRES
DE LA ZLECAF:
La proposition
de l'Algérie
sur l'industrie
et l'investissement
en Afrique adoptée



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir, jeudi, que la 12e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui a débuté mercredi à Dar es Salam en Tanzanie, avait adopté la proposition de l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique. S'exprimant à la presse en marge des travaux du deuxième et dernier jour de la réunion, M. Zitouni a indiqué que le Conseil des ministres de la ZLECAF "a adopté la formule proposée par l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique". A ce propos, le ministre a souligné que "le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique", au sujet duquel l'Algérie a exprimé "des réserves sur la formulation de certains de ses articles". "Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce prévue en Afrique du Sud pour le valider et adopter définitivement la formule proposée par l'Algérie", a-t-il ajouté. M. Zitouni a indiqué, en outre, que le ministre sud-africain du Commerce lui avait demandé de tenir une réunion bilatérale afin de "lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport avant son adoption". Le ministre du Commerce a pris part, mercredi, à la première journée des travaux de la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAF ayant porté sur l'examen du rapport du secrétaire général pour l'exercice 2023. Les ministres du Commerce présents à la réunion avaient débattu aussi du taux d'avancement du protocole du commerce électronique, la promotion de la participation de la femme et des jeunes au commerce africain, ainsi que du protocole d'investissement qui sera soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA) pour adoption, selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Intervenant à l'occasion, M. Zitouni avait affirmé "la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dossiers en suspens et de pallier tous les obstacles empêchant d'asseoir les fondements effectifs de cet espace participatif commercial, à travers l'adoption des dossiers en cours de débat, tel le dossier des règles d'origine relatif au secteur des textiles et de l'automobile et le taux d'intégration". M. Zitouni avait plaidé, en outre, pour le renforcement de la coopération continentale dans le cadre de la ZLECAF, affirmant la nécessité de poursuivre les négociations au sujet des dossiers en suspens. Le ministre du Commerce a également visité le marché de la Zlecaf, organisé en marge de la réunion.

CONFERENCE AFRICAINE DES START-UP:

Le secrétariat permanent, chargé d'élaborer une stratégie de lutte contre la fuite des cerveaux

Le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up a été chargé d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, en coordination avec les organes de l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux. Il s'agit là d'une des recommandations de la 2e Déclaration ministérielle d'Alger pour le développement des start-up, lue, jeudi soir au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (Alger), à la clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up, et ce, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de ministres africains du même secteur. La Déclaration d'Alger a été adoptée par le Sommet des

ministres africains chargés des start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays. Elle comprend plusieurs recommandations, dont le nécessaire lancement du processus de négociation pour l'adoption d'une charte africaine sur le phénomène de la fuite des cerveaux et son impact sur les capacités économiques des pays africains, leurs potentialités en matière de recherche, de développement et d'innovation, et leur croissance globale, lequel phénomène exige une réponse "urgente et coordonnée" des gouvernements africains. Les participants préconisent également de placer la lutte contre la fuite des cerveaux "au cœur des priorités socio-économiques des gouvernements africains", à travers la mise en place de politiques et de mesures pratiques à même d'inverser la tendance

et de créer un environnement propice au développement des compétences et des talents au niveau local. Les recommandations ont également mis en avant la nécessité d'une "coordination des politiques gouvernementales au sein de l'UA pour contribuer aux efforts visant à relever les défis auxquels sont confrontés les talents du continent, en lançant des programmes régionaux et sous-régionaux soutenant les efforts des pays africains dans la lutte contre ce phénomène". Les ministres africains ont également préconisé, à travers la Déclaration d'Alger, d'encourager les institutions financières africaines à intensifier leurs efforts pour la création d'un fonds africain des fonds dédiés aux talents du continent souhaitant investir dans les start-up et l'innovation. Ils ont appelé en outre à "la mise en place de mécanismes ju-

ridiques pour faciliter la mobilité des start-up africaines, à travers la création d'un visa spécial pour ces dernières pour renforcer la mobilité des jeunes entrepreneurs dans le continent". La Déclaration d'Alger appelle, par ailleurs, les pays africains à unifier leurs politiques et programmes publics visant à renforcer le développement des start-up et à favoriser la reconnaissance mutuelle des start-up entre les différents pays africains. L'accent a également été mis, dans les recommandations, sur le renforcement de la coopération et de l'interactivité entre les universités, les centres de recherches, les entreprises et les start-up, à travers des programmes et des cadres locaux, régionaux et continentaux, outre l'encouragement de la création de centres technologiques régionaux au service de start-up et de l'innovation.

PÉTROLE:

Possible prolongation de la réduction volontaire de l'Algérie au-delà de mars

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a évoqué mercredi à Alger, la possibilité de prolonger la réduction volontaire et supplémentaire de la production algérienne de pétrole brut, au-delà de mars 2024, "en cas de nécessité", afin d'atténuer les volatilités sur le marché international. "L'OPEP et ses partenaires de la Déclaration de Coopération demeurent extrêmement vigilants et attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier à court terme. En

cas de nécessité, il n'est pas exclu la possibilité d'une prolongation des réductions volontaires au-delà du premier trimestre 2024", a souligné M. Arkab cité dans un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. "De même, des mesures additionnelles pourraient être envisagées si elles s'avèrent nécessaires afin d'assurer une stabilisation durable du marché pétrolier", ajoute-t-il. L'Algérie avait décidé jeudi dernier de procéder à une réduction volontaire et supplémen-

taire de sa production de pétrole brut, soit une diminution de 51.000 barils par jour, pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2024. "Cette mesure, adoptée de manière préventive et en concertation avec plusieurs membres de l'OPEP+, vise à réaligner le marché pétrolier international sur ses fondamentaux intrinsèques plutôt que de le soumettre aux fluctuations irrationnelles des spéculateurs, responsables de la volatilité accrue et de l'instabilité obser-

vées", explique le ministre. M. Arkab a fait savoir, à ce propos, que toutes les mesures nécessaires ont été prises avec l'Agence de valorisation des Hydrocarbures (Al-naft), la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et ses partenaires. L'objectif de ces actions est de garantir que l'Algérie respecte intégralement son engagement à réduire volontairement sa production tout au long du premier trimestre prochain, souligne la même source.

MÉDÉA: Un ambitieux plan d'action pour préserver et valoriser le patrimoine local

Un plan d'action a été mis en œuvre par la direction de la culture et des arts de Médéa pour préserver et valoriser le patrimoine culturel local incluant des opérations d'inventaire, de classement et de sauvegarde de sites historiques et biens culturels qui témoignent de la richesse et de la diversité de ce legs patrimonial.

Les multiples actions menées dans le cadre du plan d'action ont pour but de protéger le patrimoine des mains prédatrices de l'homme et des aléas naturels, d'assurer sa pérennité et de le valoriser sur le plan économique, touristique, social et éducatif, a précisé la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Dans le cadre de ce plan d'action, un programme permanent de sauvegarde et de mise en valeur de l'ancienne ville de Médéa a été élaboré et présenté pour enrichissement dans la perspective de sa validation future par les autorités locales. Il va offrir une "meilleure visibilité" sur les actions à entreprendre en priorité pour préserver le riche patrimoine de Médéa et servira d'outil de travail devant "faciliter" les différents types d'intervention à mener à l'avenir sur les constructions ou les édifices historiques et préserver leur cachet architectural, a expliqué la directrice.

Le programme de sauvegarde fournira les conditions idoines pour mettre en valeur le riche patrimoine de la ville de Médéa et mieux protéger des vestiges séculaires, tels que l'aqueduc romain, la mosquée "Hannafite", les mausolées de "Sidi-Sahraoui" et "Sidi El-Berkani", "Dar-el-Amir", ancienne demeure de l'émir Abdelkader transformée en musée régional des arts et des traditions populaires.

Plusieurs monuments historiques et anciens lieux de culte musulman et zaouias ont été intégrés sur la liste des biens culturels matériels locaux, à la faveur d'une opération portant protection provisoire des biens culturels de la région initiée début 2023. La nouvelle liste englobe des monuments historiques datant de l'époque romaine et ottomane, ainsi que des lieux de culte musulman et zaouias érigés au cours des siècles derniers, a révélé le chef de service du patrimoine, Ahmed Merbouche. Il explique qu'une dizaine de monuments et de lieux de culte étaient concernés par cette nouvelle inscription, parmi lesquels les "bains romains" de "Madala", un site situé à El-Omaria, à l'est de Médéa, découvert en 2013 et datant entre le 2e et 5e siècle de notre ère, et les "anciennes arcades" à Médéa qui remontent également à l'époque romaine. Y figurent aussi l'ancienne résidence de l'émir Khaled, petit-fils de l'émir Abdelkader, située dans l'ancienne ville de Médéa,



"Djamaâ El-Atik" de Berrouaghia et de Ksar-el-Boukhari, le premier, de style maghrébin, construit fin du 19e siècle, le second, d'architecture ottomane, édifié pendant la période ottomane. Parmi les autres biens culturels inclus dans cet inventaire, la zaouia de Sidi Ali Ben M'hamed, située dans la commune de El-Aissaouia, nord-est de Médéa, bâtie au 16e siècle et servi de refuge durant plus de six ans à l'héroïne de la résistance populaire, Lalla Fadhma Nsoumer, et qui abrite aujourd'hui un musée dédié à cette grande figure nationale. A cela s'ajoute, les zaouias de "Cheikh M'hamed Benaissa, localisée dans la commune de Ouzera, à l'est de Médéa, considérée comme la maison mère de la "Tarika El-Aissaouia", celle de "Cheikh El-Moussoum", située dans l'ancienne ville de Ksar-El-Boukhari, qui a servi de lieu de rencontre et de savoir pour les adeptes de la confrérie des "Chadouliya".

Empêcher d'éventuelles extensions urbaines sur les sites archéologiques

La commission de la wilaya des biens culturels avait procédé en 2023 à l'actualisation de la liste des biens culturels matériels du patrimoine local, dont certains avaient déjà fait l'objet de travaux de protection, a fait savoir M.Merbouche. Il s'agit des minarets des mosquées "Lahmar" et "Hannafite", situées dans l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, l'aqueduc romain, localisé à la sortie de la même ville, et le "fortin" du quartier de "Msallah", à la périphérie de Médéa, qui a servi de poste d'observation durant l'occupation romaine, puis transformé pendant l'occupation française en lieu de détention et de

torture. Il s'agit en outre du mausolée de "Sidi-Sahraoui", l'un des saints patrons de la ville de Médéa, et "Haouch El-Bey", ancienne résidence du Bey Boumezrag, puis celle de l'émir Abdelakader, sise non loin du quartier de "Msallah". Dans le souci de préserver les sites archéologiques, des missions d'expertise ont été confiées aux chercheurs du Centre national de recherche en archéologie sur les sites de Achir, à Kef-Lakhdar, et Usinaza, à Saneg. Mme Gaoua a expliqué que cette expertise permettra de proposer des solutions susceptibles d'aider à empêcher d'éventuelles extensions urbaines et interventions de particuliers à l'intérieur ou à la périphérie des deux sites en question. Le site d'Usinaza, au sud-est de Médéa, abritait un siège épiscopal et une garnison militaire datant de l'époque de l'empire de la Maurétanie césarienne. Des fragments de poterie, des éléments d'un sarcophage romain et divers autres objets de cette époque ont été découverts depuis plusieurs décades, par des citoyens et sont actuellement entreposés dans un local affecté par la commune. Achir est connue pour être la première capitale de l'ère Fatimide en Algérie, fondée par le roi Ziri Benmenad Es-Senhadji vers l'an 936, en signe d'allégeance au calife fatimide Abou El-Kassem El Kaim. La ville a connu, peu de temps après son édification, un grand essor économique et attira par la suite de nombreux chroniqueurs, historiens, poètes et autres scientifiques, et a vu également l'arrivée massive de marchands et de négociants qui ont contribué à l'apogée du règne des Senhadja.

BEN BADIS (CONSTANTINE) : 35 millions de dinars pour le renforcement du réseau d'eau potable

Une enveloppe financière de 35 millions de dinars a été allouée au projet de renforcement du réseau d'eau potable dans les zones d'ombre de Beni Yacoub et d'El Hambli, situées dans la commune de Ben Badis (30 km à l'est de Constantine), a indiqué, jeudi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed El-Hadi Kettit. Le même élu a précisé que les travaux porteront sur la rénovation des conduites vétustes et endommagées, ainsi que sur la réalisation de nouvelles adductions à partir du réservoir du village d'El Hambli, d'une capacité de 1.000 m3 et doté d'une station de pompage, et du réservoir de Beni Yacoub, d'une capacité de 5.000 m3. Le président de l'APC de Ben Badis a précisé que les délais de réalisation n'excéderont pas trois (3) mois, le projet devant être livré avant la prochaine saison estivale, permettant ainsi de venir à bout de la

crise de l'eau potable dans ces deux zones d'ombre où résident quelque 2.500 âmes. Kettit a également souligné que cette opération « répond à l'une des principales préoccupations des habitants de ces deux villages reculés, où 20 % seulement de la population est approvisionnée en eau potable à raison d'un jour sur deux, voire sur trois, conduisant la commune à alimenter la population au moyen de camions-citerne ou à aménager des fontaines publiques en tant que solutions provisoires ». Le président de l'APC a par ailleurs indiqué qu'une opération portant sur la réalisation de conduites d'assainissement au profit de 125 familles de ces deux zones d'ombre a été récemment inscrite. La Direction des Ressources en eau se chargera de cette opération pour laquelle un investissement public de quelque 5 millions de dinars a été consenti, a conclu le même élu.

Hachichi inspecte les projets de développement de la Direction régionale de Hassi Messaoud



Le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué une visite d'inspection des projets de développement au niveau de la Direction régionale de production de Hassi Messaoud, a indiqué mercredi un communiqué du groupe. M. Hachichi a entamé la visite de deux jours (5-6 décembre), qu'il effectue en compagnie d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, par une rencontre avec les ingénieurs et cadres de la Direction régionale au niveau de la base de vie "Irara", où il a écouté un exposé exhaustif sur le plan de développement de la Direction et le bilan et les niveaux de production à travers tous les gisements pétroliers qu'elle couvre. Le P-dg de Sonatrach s'est rendu ensuite au Centre de production et de traitement du pétrole relevant du groupement "Bir Seba", dans le chef-lieu de la wilaya de Touggourt, géré par Sonatrach, en partenariat avec les sociétés thaïlandaise, PTTEP, et vietnamienne, PVÉP, avec une production de 20.000 barils de pétrole brut/jour et un (1) million de mètres cubes de gaz associé, a ajouté le communiqué. Lors de cette visite, le P-dg de Sonatrach a souligné l'importance de la maîtrise de la capacité de production du complexe relevant du groupement "Bir Seba". Il a également donné des instructions pour le lancement de la deuxième phase du programme de développement de ce complexe, en œuvrant à garantir une exploitation intégrée des installations des gisements de Touggourt, en vue de réduire les frais de production. M. Hachichi a également inspecté l'installation de production primaire "RAMA2", située dans le chef-lieu de la wilaya de Touggourt, qui s'est dotée récemment d'une deuxième chaîne de production.

L'installation de production primaire "RAMA2" a été réalisée dans le cadre du projet de développement des zones périphériques de Touggourt. Un des projets de développement les plus importants de la Direction régionale de production de Hassi Messaoud, cette installation vise l'exploitation des gisements voisins. Le projet de développement des zones périphériques de Touggourt repose sur la réalisation d'un réseau pour le raccordement des gisements voisins aux unités de production primaire "RAMA1" et "RAMA2" en vue de l'acheminement de leur production par pipelines vers les installations de Hassi Messaoud, où elle est soumise au traitement final, selon le communiqué, qui précise que la capacité de traitement de "RAMA2" est estimée à 80.000 barils/jour. Le projet de développement des zones périphériques de Touggourt enregistre une dynamique accélérée, notamment après l'entrée en service de trois (3) unités de compression, ayant permis la récupération et la valorisation d'un (1) million de mètres cubes de gaz associés par jour, qui sont dirigés pour traitement vers le centre "ZCINA" de Hassi Messaoud. Ce projet insiste également sur la récupération du gaz torché, conformément à la stratégie de la compagnie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter l'empreinte carbone de ses activités. A noter que la réalisation de ce projet a été confiée aux filiales de Sonatrach : la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP) et la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), a conclu le communiqué.

ALGER: Derbal instruit d'accélérer la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de l'USTHB

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné, mercredi, des instructions pour l'accélération de la réalisation du projet de réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) au niveau de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger), indique un communiqué du ministère. M. Derbal s'exprimait lors d'une visite d'inspection des travaux de réhabi-

litation de la STEP, où il était accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari. A cette occasion, le ministre de l'Hydraulique a instruit les entreprises publiques de réalisation relevant du secteur de "mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour réhabiliter cette station et la mettre en service dans les meilleurs délais", selon la même source. Lors de la visite, les deux

ministres ont écouté un exposé détaillé sur cette station de traitement, qui assurera l'épuration des eaux usées au niveau de l'Université, avec la possibilité d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation des espaces verts aux alentours de l'établissement universitaire et d'utiliser cette station comme une plateforme d'essais pilotes au profit des chercheurs et des étudiants des différentes universités du pays, conclut le communiqué.

MICROBIOTE INTESTINAL : 8 bonnes raisons d'en prendre soin

Tant que l'équilibre entre les différentes composantes du microbiote est maintenu, l'organisme est a priori en bonne santé, mais s'il est rompu, c'est la porte ouverte à de nombreuses maladies. Le microbiote joue un rôle capital dans les mécanismes de défense immunitaire, via notamment l'intestin grêle, l'un des principaux organes capables de produire des anticorps.

Plus il est riche en germes différents, plus le système immunitaire se développe. Le microbiote protège ainsi notre système digestif mais aussi tout notre organisme. En cas de dysbiose, c'est-à-dire d'altération de la symbiose entre nous et notre microbiote, le nombre de bactéries se réduit en variété et en quantité. "C'est vers l'âge de 3 ans que le microbiote est le plus riche, avec environ 250 à 300 espèces différentes de bactéries, soit 600 000 gènes", explique Joël Doré, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Ensuite, si l'on n'en prend pas soin, il s'appauvrit. Une étude a par exemple démontré que si l'on supprime les fibres de l'alimentation de souris en laboratoire, leur microbiote va perdre définitivement jusqu'à 30 % de sa diversité au bout de trois générations. Un changement de régime alimentaire, une infection récente, la diminution de l'activité physique (ou l'inactivité), l'augmentation de la consommation de certains médicaments et le déclin du système immunitaire avec l'âge peuvent provoquer un déséquilibre du microbiote. "Cette dysbiose entraîne des réactions en chaîne : une altération de la perméabilité de la paroi intestinale qui, du coup, laisse passer dans le sang des signaux inflammatoires conduisant à un stress oxydatif. C'est ce stress qui, à son tour, renforce l'altération du microbiote, avec de possibles conséquences sur la santé", commente Joël Doré.

IL EST EN CAUSE DANS LES MALADIES

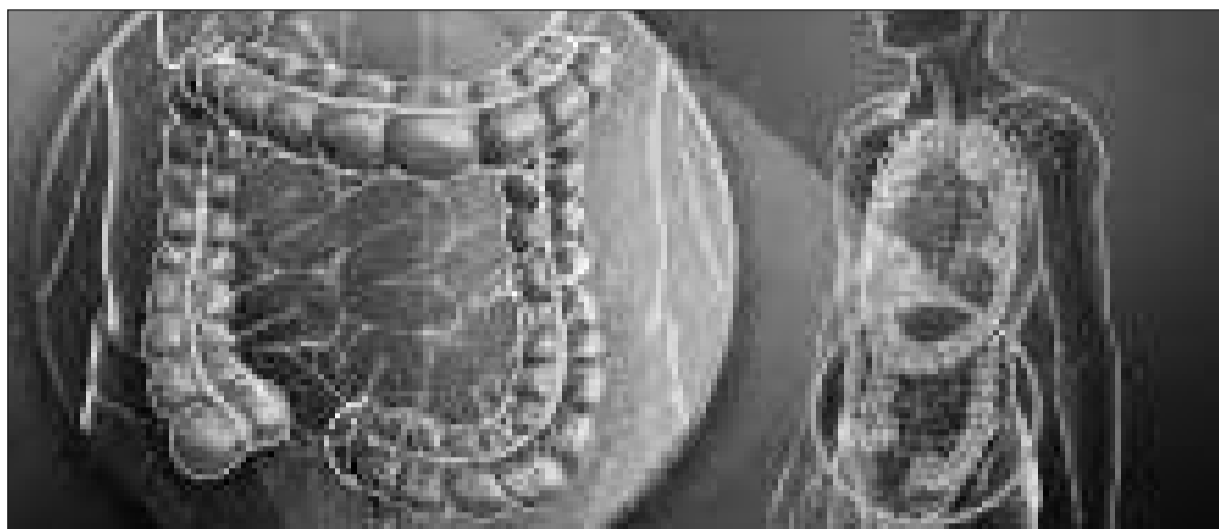
GASTRO-INTESTINALES

Ballonnements, diarrhées, douleurs abdominales et constipation sont souvent liés à un déséquilibre du microbiote intestinal et notamment à la diminution de certaines souches de bactéries. Cet appauvrissement s'accompagne d'un état inflammatoire chronique, d'une perméabilité intestinale et d'un poids corporel plus élevé que l'on retrouve aussi dans toutes les inflammations chroniques de l'intestin (MICI). Dans ces maladies très invalidantes, les anomalies du microbiote sont à la fois cause et conséquence de l'inflammation. D'où l'idée des chercheurs de reconstruire le microbiote par un transfert de selles, afin de diminuer les symptômes.

Quatre essais et une méta-analyse ont déjà donné de bons résultats dans la rectocolite hémorragique, maintenant il faut attendre l'autorisation des autorités sanitaires. "Dans les essais sur la maladie de Crohn menés par Harry Sokol, ce transfert a moins de succès, mais il pourrait augmenter la durée des phases de rémission", observe Joël Doré.

IL RÉGULE NOTRE APPÉTIT

L'organisme réagit à la prise d'aliments en fonction de la composition



du microbiote. Certaines des bactéries qui le peuplent et les molécules (protéines) qu'elles produisent contribuent à faire prendre du poids, quand d'autres en font perdre. Les entérobactéries par exemple sont les seules bactéries qui produisent une protéine (ClpB) qui elle-même agit comme une hormone de satiété. Chez des souris obèses, elle entraîne des modifications immédiates du comportement alimentaire en réduisant les apports de nourriture. Elle est d'ailleurs naturellement présente en plus grande quantité chez les rongeurs anorexiques et au contraire très peu présente chez les obèses. Des chercheurs (Inserm) ont déjà démontré que l'injection de faibles doses de cette protéine bactérienne chez des rats et des souris affamés s'est accompagnée d'une réduction de la quantité d'aliments ingérés lorsque les rongeurs ont été à nouveau exposés à de la nourriture à volonté. Depuis, ces résultats ont été transposés à l'homme et ont donné naissance à un complément alimentaire recommandé pour réguler son appétit. L'analyse des microbiotes de personnes anorexiques a de son côté révélé un taux plus élevé de bactéries E.coli et une déficience de bactéries, comme le Clostridium, qui produit du butyrate (un acide gras produit lors de la fermentation des fibres par le microbiote). Or, on sait que plus le taux de butyrate dans l'organisme est élevé, moins le sujet souffre d'anxiété ou de dépression, deux états souvent associés aux troubles alimentaires. Selon les chercheurs, ces perturbations du microbiote pourraient constituer l'un des facteurs déclenchants de la maladie.

IL INFLUENCE NOTRE

HUMEUR ET NOS ÉMOTIONS
Le microbiote a aussi un impact sur le système nerveux, car l'intestin communique en permanence avec le cerveau et réciproquement. Une étude a ainsi démontré que les réactions aux images tristes, négatives, tragiques, sont corrélées au taux de Prevotella dans le microbiote. Plus ces bactéries sont nombreuses, plus les personnes se sont révélées sensi-

bles et émotives. Des chercheurs (Institut Pasteur, CNRS, Inserm) ont aussi démontré que si l'on transfère du microbiote de souris stressées et anxieuses chez des souris saines, ces dernières ont, en quelques jours, tous les symptômes d'un état dépressif (diminution de la motivation, perte du plaisir, apathie, etc.). Par ailleurs, le sang des souris en dysbiose révèle une très faible teneur en tryptophane, un acide aminé indispensable pour produire de la sérotonine (un neurotransmetteur cérébral qui accompagne les humeurs positives). Autre découverte : chez ces mêmes souris, la fluoxétine, un antidépresseur, se révèle inefficace. En revanche, ce même antidépresseur redevient efficace dès lors que certaines bactéries intestinales manquantes sont à nouveau présentes. Ces découvertes sont-elles transposables à l'homme ? Le chemin est encore long mais il montre quelques pistes...

LE MICROBIOTE INTERVIENT DANS LE DIABÈTE

Des études récentes ont montré que les formes fréquentes de diabète sont la conséquence de mutations génétiques, de facteurs liés à l'environnement et de certaines compositions du microbiote. "Dans le sang des patients diabétiques, on retrouve des quantités plus faibles de 4-Cresol, un métabolite sécrété par des bactéries du microbiote", constate Dominique Gauguier, directeur de recherche à l'Inserm. Or, ce métabolite aurait des effets protecteurs contre le diabète de types 1 et 2, notamment en stimulant la prolifération des cellules bêta du pancréas qui produisent l'insuline. D'ailleurs, en administrant ce métabolite sous la peau chez des animaux diabétiques, on obtient une diminution du diabète, de l'obésité et de la stéatose hépatique, qui tous trois favorisent les maladies cardiovasculaires. "L'hypothèse, c'est que les personnes diabétiques ont moins de bactéries qui synthétisent ce métabolite (4-Cresol). Nous cherchons donc à développer des molécules analogues au 4-Cresol et à identifier les bactéries intestinales capables de le synthétiser, afin de les booster, explique le chercheur. Ce serait une alternative à l'insuline qui ne pallie un déficit que temporairement." D'autres recherches ont mis en évidence deux bactéries : Akkermansia muciniphila, qui contribue à renforcer l'imperméabilité de la paroi intestinale et serait capable de réduire l'effet délétère d'un régime riche en graisse, sur le poids et le diabète et Prevotella copri, qui améliore le diabète.

IL DIMINUE LES ALLERGIES RESPIRATOIRES ET LA DERMATITE ATOPIQUE
Déjà impliquée dans le déséquilibre

de la flore intestinale, la bactérie Ruminococcus gnavus est désormais associée à des maladies allergiques chez les nourrissons. Des chercheurs ont constaté que, dès l'âge de 2 mois et jusqu'à la fin de la première année de vie, les petits allergiques ont dans leurs selles une proportion de Ruminococcus gnavus bien plus élevée



que chez les enfants sains. Cette surabondance enrichirait le microbiote intestinal en Lachnospiraceae et augmenterait la survenue de manifestations allergiques, notamment respiratoires (rhinite, asthme). D'autres travaux ont montré un risque accru de développer une dermatite atopique en présence d'un microbiote moins diversifié, moins riche en certains lactobacilles, Bifidobacterium et Clostridium, au cours des deux premiers mois de vie. De plus, les biologistes ont révélé que cette modification du microbiote intestinal entraîne aussi l'augmentation de la sévérité de la réaction allergique cutanée.

IL CONTRIBUE À PROTÉGER DU CANCER

Certaines bactéries du microbiote intestinal stimulent le système immunitaire qui détruit les cellules cancéreuses. En revanche, d'autres bactéries (des Escherichia coli), favorisent la transformation en cellules cancéreuses. "Certaines souches bactériennes peuvent induire des mutations génétiques susceptibles de rendre une cellule intestinale cancéreuse, voire d'entraîner une résistance à des traitements du cancer colorectal comme des chimiothérapies conventionnelles, assure Mathias Chamaillard, directeur de recherche à l'Inserm. Le point positif, c'est que la manipulation du microbiote peut potentiellement être exploitée pour éradiquer ou prévenir le cancer colorectal." Soit en inhibant certaines bactéries qui favorisent le cancer, soit en stimulant des bactéries capables de booster l'efficacité de traitements et la surveillance par le système immunitaire. Si les scientifiques trouvent le principe

actif de ces "bonnes bactéries", il pourrait être conditionné sous forme de médicaments qui seraient prescrits en association avec la chimiothérapie pour la rendre plus efficace. Des premiers essais cliniques sont en cours chez des malades atteints de leucémie myéloïde aiguë : leurs traitements sont associés au transfert de leur propre microbiote fécal (lire encadré pages précédentes), mais nous ne connaissons les résultats que dans quelques années.

IL PREND SOIN DU FOIE

Parmi les personnes qui consomment trop d'alcool, seulement 10 à 35 % développeront une inflammation du foie (hépatite) et 8 à 20 % évolueront vers la cirrhose. Sans doute parce que la composition de leur microbiote intestinal contribue à prévenir les lésions hépatiques. À l'inverse, les travaux du Pr Gabriel Perlemuter ont mis en évidence, chez des patients alcooliques, l'association entre une dysbiose (moins de Bacteroides et d'acide ursodésoxycholique) et la sévérité des lésions du foie. Par ailleurs, des souris alcoolisées à qui on a transféré le micro-

biote intestinal d'un patient atteint d'hépatite aiguë sévère ont elles aussi développé des lésions hépatiques, mais pas les souris qui ont reçu le microbiote intestinal d'un patient alcoolique sans inflammation du foie.

IL JOUE UN RÔLE DANS LES MALADIES NEUROLOGIQUES

Le microbiote pourrait affecter la fonction neuronale directement ou indirectement par le biais de vitamines, de neurotransmetteurs et de métabolites neuromodulateurs microbiens. Ainsi, en raison des allers-retours permanents d'informations entre système nerveux central et intestin, le microbiote est désormais évoqué dans de nombreuses maladies neuropsychiatriques : l'autisme, la schizophrénie, l'anxiété et la dépression, mais aussi dans les maladies neurologiques telles que la maladie de Parkinson, d'Alzheimer. Nous n'en sommes qu'aux prémices, mais les chercheurs ont constaté, par exemple, que les microbiotes des personnes touchées par l'autisme, avec des troubles du comportement sévères, ont une population bactérienne différente de celles de la moyenne des autres individus, avec moins de bactéries du genre Prevotella, notre « fabrique » de vitamine B1. Ou encore, on a observé, dans le microbiote intestinal de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, une diminution des Bacteroides anti-inflammatoires et une quantité élevée d'E.coli, l'un des facteurs favorisant cette maladie. Des travaux récents ont aussi permis d'identifier un lien entre microbiote et crises d'épilepsie, maladie neurologique qui se caractérise par la répétition de crises imprévisibles et soudaines.

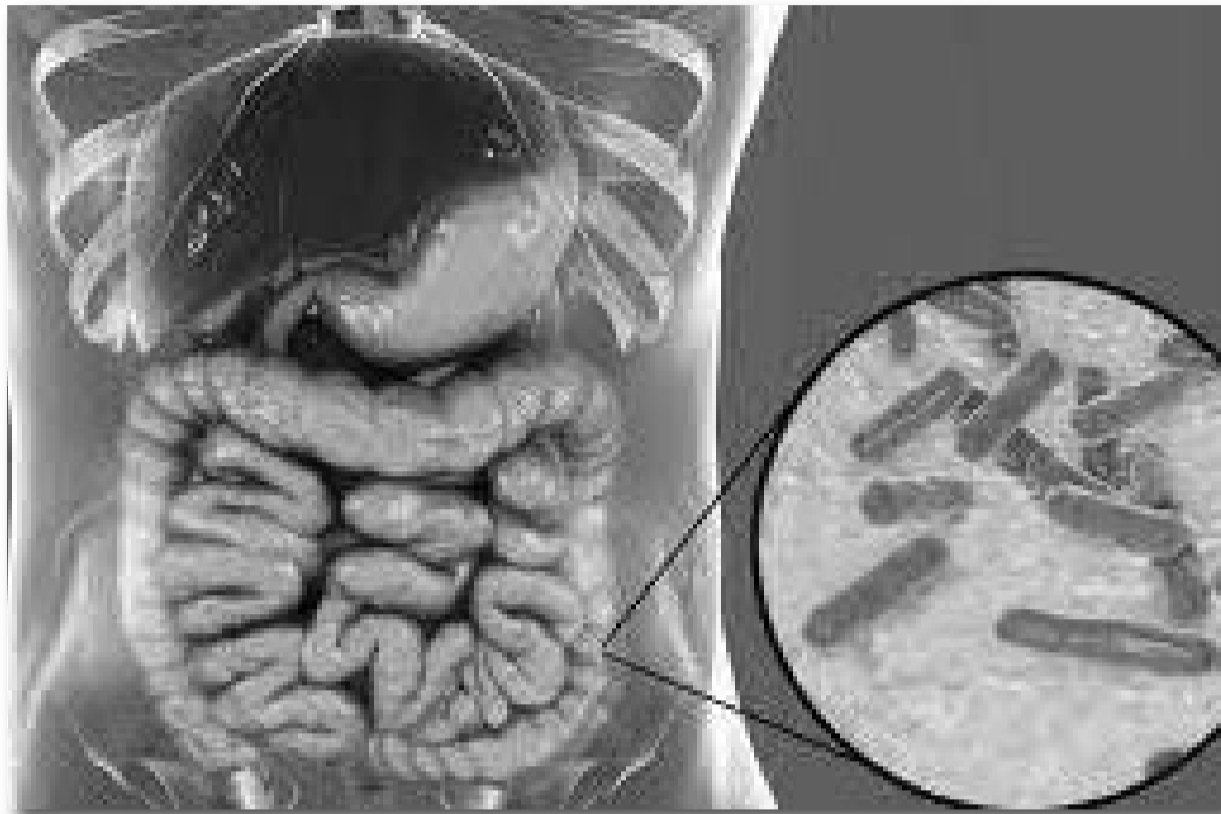


Guérir grâce à la transplantation de microbiote fécal

Médiatisée depuis quelques années, même si elle reste pratiquée à un niveau encore confidentiel, la greffe de microbiote guérit certaines infections bactériennes. Et les recherches pour d'autres indications que les pathologies gastro-intestinales se multiplient.

Le caca peut aussi permettre de guérir. Ce jeudi 8 juin, au service de gastro-entérologie de l'hôpital Saint-Antoine (Assistance publique-Hôpitaux de Paris, AP-HP), Benjamin – qui n'a pas souhaité donner son nom –, développeur de 30 ans, se sent un peu fatigué mais semble soulagé. Dans la matinée, Sandrine Truong, infirmière coordinatrice de transplantation de microbiote fécal (TMF), a injecté deux seringues remplies de selles humaines filtrées (100 millilitres, soit 25 grammes) dans ses intestins à l'aide d'une sonde naso-gastrique. Il a dû suivre un traitement antibiotique durant quatre jours, afin que ses intestins puissent recevoir ce produit, et faire un lavement la veille.

Deux semaines plus tard, ses symptômes très invalidants ont complètement disparu. Il souffrait, depuis fin février, d'une infection à Clostridioides difficile, autrefois appelée Clostridium difficile – la fameuse C. difficile, une bactérie qui fabrique une toxine altérant la paroi intestinale. Cette infection provoquant de très sévères diarrhées s'est déclarée de manière opportuniste, à la suite de plusieurs traitements antibiotiques qui ont fragilisé son microbiote intestinal – l'ensemble des



micro-organismes (principalement des bactéries) qui colonisent le tube digestif. Deux nouvelles cures n'étant pas venues à bout de cette

bactérie multirésistante, Benjamin a été orienté vers l'hôpital Saint-Antoine, pionnier de la TMF depuis une dizaine d'années. Les bactéries

saines du donneur permettent de rétablir l'équilibre des bactéries dans l'intestin du receveur et de prévenir les réinfections.

DERRIÈRE SA FAÇADE DYNAMIQUE:

Toronto souffre d'une grave crise de la santé mentale

La ville canadienne, réputée pour sa richesse économique et culturelle, fait face aux souffrances psychiques qui touchent une part importante de sa population. En cause : les inégalités sociales, la défaillance des structures sanitaires et les ravages de la toxicomanie. De faux airs de New York, des boutiques branchées, des restaurants étoilés, un pôle universitaire réputé, des start-up florissantes, un festival du film très couru... Toronto, a priori, a tout pour faire rêver : cette ville de trois millions d'habitants,

deuxième place financière d'Amérique du Nord, est le cœur battant, économique et culturel, du Canada. Mais il suffit d'y flâner, de passer outre l'agitation des cols blancs, pour voir surgir, dans la rue, une autre réalité : un homme tenant à tue-tête des propos décousus, des mendiants en fauteuil roulant, ou encore, le soir venu, ces adolescents massés sous les porches d'immeubles pour échapper au froid. Toronto va mal et vit désormais au rythme des violences dues aux problèmes de santé mentale d'une par-

tie de sa population. En avril 2022, une jeune femme est poussée « gratuitement » sur les rails du métro. Quelques mois plus tard, une autre femme est poignardée dans le tramway. Le 25 mars, dans le métro à nouveau, un ado de 16 ans est tué à coups de couteau lors d'une attaque « non provoquée », selon la terminologie de la police. La liste est sans fin, et la crise si grave que le maire, John Tory (conservateur), en place depuis 2014, a lancé un cri d'alarme sur cette « épidémie » qui frappe, après celle du Covid-19,

d'autres métropoles nord-américaines, de Chicago à Montréal, d'Atlanta à Vancouver. Le 23 janvier, peu avant d'être contraint à la démission en raison d'une liaison extraconjugale dissimulée, M. Tory avait réclamé au premier ministre, Justin Trudeau, la tenue d'un « sommet national sur la santé mentale ». Ses arguments : en 2022, la demande de services psychologiques en Ontario a augmenté de 50 % ; plus d'un jeune sur deux dans la province dit souffrir d'un trouble mental.

La greffe de cellules va révolutionner la vie de certains diabétiques

Une nouvelle thérapie contre le diabète, basée sur la greffe, a vu le jour dans un laboratoire de recherches de Lille. Avancée révolutionnaire pour les diabétiques. L'assurance maladie vient de reconnaître une nouvelle thérapie : la greffe d'îlots pancréatiques. Facteur d'innovation scientifique, cette intervention chirurgicale permet en effet aux patients, d'éviter les injections d'insuline. Le fruit d'une quinzaine d'années de recherche au sein d'un laboratoire de recherche publique sur le diabète à Lille, dans le Nord. « Il s'agit de la première greffe remboursée depuis la greffe du poumon, il y a 20 ans », se félicite François Pattou, chirurgien et co-fondateur de l'institut de recherche sur le diabète (EGID). Voilà une quinzaine d'années que lui et son équipe travaillent sur cette alternative à l'insulino-dépendance.

Forme auto-immune de la maladie

« Pendant toute cette période de recherche, une soixantaine de personnes ont bénéficié de cette greffe à Lille, quelques-unes à Strasbourg aussi, et ça marche », explique François Pattou à 20 Minutes. Plus des trois quarts des patients présentent



un greffon viable, dix ans après la greffe. Résultat, la Haute autorité de santé (HAS) a décidé de démocratiser le traitement chirurgical qui s'applique à des diabétiques de type 1 dont la forme auto-immune de la ma-

ladie est la plus sévère. Chez ces personnes, les cellules du pancréas sont détruites par des cellules immunitaires, entraînant la disparition de sécrétion d'insuline. Or c'est cette hormone qui pilote la diminution du

taux de sucre dans le sang.

« Plus besoin d'effectuer des injections »

Si le type 1 ne représente que 5 à 10 % des patients atteints de diabète, les conséquences sont souvent très graves. Cette maladie était, d'ailleurs, mortelle avant que le contrôle à l'aide d'injections d'insuline soit possible. « Grâce à cette greffe, les patients n'ont plus besoin d'effectuer ces injections dont l'inconvénient est d'avoir une efficacité relative », souligne François Pattou. Le chirurgien est donc parti du principe que les cellules détruites pouvaient être remplacées grâce à une greffe. « Les îlots sont des cellules très rares, cachées au sein du pancréas. On en prélève une petite quantité, l'équivalent d'un dé à coudre, pour effectuer une greffe », indique-t-il. La production de ces îlots s'effectue dans l'équipe du laboratoire de la professeure Julie Kerr-Conte, le suivi des personnes diabétiques étant dévolu à la professeure Marie-Christine Vantyghem. « Désormais, nous pouvons espérer réaliser entre 100 et 200 greffes par an, précise François Pattou. Et cette thérapie doit se développer partout en France. »

NUCLÉAIRE : Le risque des faibles doses de rayonnement demeure limité, mais réévalué à la hausse



Une étude portant sur 310 000 travailleurs de l'industrie nucléaire en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis réévalue le lien entre exposition à des radiations ionisantes et risque de mortalité par cancer. Evaluer le risque de cancer lié à l'atome et aux rayonnements ionisants : l'exercice a fait l'objet de nombreux travaux au cours des dernières décennies. Ceux publiés le 16 août dans le British Medical Journal revêtent toutefois un statut particulier puisqu'ils proviennent de l'analyse des données de près de 310 000 travailleurs de l'industrie nucléaire, suivis en moyenne pendant plus de trente ans et recrutés en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Le principal résultat est l'augmentation de 52 % du risque de décès par cancers dits « solides » (c'est-à-dire à l'exclusion des leucémies et des lymphomes) pour une dose cumulée d'un gray (Gy) reçue par un individu. « Un gray représente une dose de radiation très importante : la dose moyenne reçue par les travailleurs de la cohorte est de l'ordre de vingt millièmes de gray [mGy], détaille Klervi Leuraud, épidémiologiste à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), et co-auteur de ces travaux. L'estimation du risque que nous publions signifie que sur une population de 1 000 travailleurs suivis pendant trente-cinq ans, âgés en moyenne de 66 ans en fin de suivi et ayant cumulé cette dose au cours de leur carrière, on observerait 91 décès par cancer solide dont un serait attribuable à l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants. » La méthodologie utilisée consiste à relever le cumul des doses reçues par les individus, mesurées grâce à un dosimètre, mises en regard du risque de mortalité par cancer. L'estimation obtenue ne diffère pas grandement de la précédente analyse issue de cette même cohorte, publiée en 2015. Celle-ci concluait alors à un risque de décès par « cancer solide » augmenté de 47 % pour chaque Gy reçu. Les dix années supplémentaires de suivi n'ont donc conduit les auteurs – chercheurs à l'université de Californie à Irvine, au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ou au sein des institutions nationales chargées de la santé au travail ou de la sécurité nucléaire – qu'à relever de cinq points leur évaluation.

« Rester prudent »

Cependant, l'accumulation de nouvelles données suggère une remise en cause du modèle dit « linéaire sans seuil » généralement utilisé en radioprotection, selon lequel le risque de cancer est proportionnel à l'exposition. Ce modèle s'appuie sur la cohorte des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki et permet, par extrapolation, d'évaluer l'ampleur du risque des petites doses reçues de manière répétée par les employés de l'industrie du nucléaire ou les personnels médicaux travaillant au contact de rayonnements ionisants.

5ÈME BIVOUAC NATIONAL À CONSTANTINE: près de 1.500 participants de 43 wilayas

La cinquième édition du bivouac national s'est ouverte jeudi à Constantine avec la participation de près de 1.500 adeptes des randonnées et camping en montagne venus de 43 wilayas du pays.

Le wali, Abdelkhalek Sayouda a donné au stade chahid Ham-laoui le coup de départ de la caravane constituée de 22 cars de plusieurs wilayas en direction de la forêt Dhraa Naga dans la région d'El Meridj dans la commune d'El Khroub. Il s'est enquis des conditions mises en place pour le déroulement de la manifestation et a insisté sur l'accompagnement de toutes les activités programmées. Arrivés sur le site du bivouac, les participants, associations et organismes concernés ont entamé une opération de mise en terre de 2.400 plants d'arbre étalée sur les trois jours de la manifestation. Selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Ahcen Laadjadj, ce bivouac s'inscrit dans le cadre de la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 et la journée internationale de la montagne (11 décembre) et vise à relancer l'écotourisme dans la wilaya qui suscite de plus en plus l'engouement des jeunes d'où les facilités accordées par les autorités locales aux jeunes. Amar Beka, président de l'association Fennec de Numidie initiatrice de la manifestation, le programme du bivouac de trois jours inclue une randonnée pédestre sur les traces des héros de la révolution vers les sommets des montagnes de la forêt



de Dhraa Naga, une vaste opération de reboisement et un bivouac sur plusieurs sites de cette même forêt. Des formations en secourisme et des initiations au camping en plein nature figurent également au pro-

gramme en plus de plusieurs activités de divertissements et d'échanges entre jeunes participants pour la sensibilisation à la protection de la nature, au bénévolat et la découverte, selon la même source. Cette cin-

quième édition du bivouac national à Constantine est organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan « le tourisme vert pour la préservation de l'environnement », a-t-on noté.

Le Conseil de la nation participe à une table ronde sur la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Conseil de la nation a participé, jeudi par visioconférence, à une table ronde sur "La Déclaration arabe pour la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles", organisée par l'Union des femmes parlementaires pour la lutte contre les violences faites aux femmes. L'expérience pionnière de

l'Algérie en matière d'autonomisation de la femme et de promotion de ses droits a été présentée à l'occasion. Le Conseil de la nation a indiqué, dans un communiqué que la sénatrice Fayrouz Bouhouita Kermache avait participé à cette table ronde dans le cadre de la "Campagne des 16 jours pour la lutte contre la

violence fondée sur le genre social" lancée par la Ligue arabe. A cette occasion, la représentante du Conseil de la nation a présenté "l'expérience pionnière de l'Algérie en matière d'autonomisation des femmes, de promotion de leurs droits et de protection contre toutes formes de violence et d'exploitation". Elle a,

également, évoqué "les mesures prévues par le système législatif national pour imposer la protection juridique des femmes, consacrer l'égalité entre les sexes et renforcer la participation des femmes et leur intégration dans différents domaines de la vie politique, économique et sociale".

Lancement prochain de la fabrication de détecteurs de monoxyde de carbone en Algérie



Le P-d-g du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué jeudi à Sétif "qu'il sera procédé prochainement à la fabrication d'équipements détecteurs de monoxyde de carbone en Algérie au niveau de l'usine de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), fi-

liale de ce groupe". S'exprimant en marge d'une opération d'installation de deux (2) détecteurs de monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen situé au centre-ville de Sétif comme échantillon qui "sera généralisé", M. Adjal a indiqué que "cet équipement sera fabriqué en

Algérie à partir du mois de janvier prochain". Le P-d.g du Groupe Sonelgaz qui était accompagné du chef de l'exécutif local, Mustapha Limani a rappelé que "l'opération d'installation des équipements détecteurs de monoxyde de carbone lancée depuis plusieurs mois à tra-

vers les wilayas du pays a ciblé dans une première phase 45.000 équipements installés dans les domiciles des citoyens de la wilaya de Sétif en attendant l'installation de plus de 750.000 autres équipements dans la même wilaya durant la prochaine étape". Selon le même responsable, l'opération "intervient en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la dotation des domiciles des citoyens à travers le pays en ces équipements détecteurs en vue de stopper le phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone et les accidents causés par les fuites de gaz pour préserver la sécurité des citoyens". Par ailleurs, M. Adjal a évoqué le projet de réalisation d'une centrale solaire d'une capacité de 200 Mégawatts dans la wilaya de Tindouf, rappelant que les travaux seront lancés durant le premier trimestre de l'année prochaine 2024. A cette occasion, il a ajouté que l'étude technique relative au projet a été lancée en attendant le lancement de l'avis d'appel d'offre de sa réalisation la fin du mois courant, précisant que "la réception du projet aura lieu dans un délai allant entre 16 et 18 mois". Cette centrale sera raccordée à un réseau électrique de 220 kilovolt de Tindouf à Gara Djebilet ce qui va garantir le dynamisme et la relance de l'investissement dans la région, a-t-il précisé.

ORAN: Bientôt deux conférences nationales de solidarité avec le peuple palestinien

La wilaya d'Oran abritera, prochainement, deux conférences nationales de solidarité avec le peuple palestinien, à l'initiative de la faculté des sciences sociales de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", conjointement avec le musée du Moudjahid et des organisations de la famille révolutionnaire, a-t-on appris, mercredi, du doyen de la même faculté, M. Dahou Feghrour. La première conférence, qui se tiendra samedi prochain au siège du musée du Moudjahid, sera marquée par une rencontre à l'initiative de trois laboratoires de recherche, relevant de la même faculté, en collaboration avec la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits et des membres de la famille révolutionnaire. Les conférenciers, enseignants universitaires et chercheurs conviés à intervenir lors de cette manifestation, aborderont plusieurs axes, notamment le combat du peuple palestinien et son inspiration du modèle algérien de lutte pour l'indépendance, ainsi que la politique de judaïsation de la ville sainte d'El Qods. La politique de déportation du peuple palestinien prônée par l'entité sioniste et le traitement par les médias occidentaux de la situation du peuple palestinien seront les autres axes prévus, lors de cette rencontre, au cours de laquelle les conférenciers évoqueront également la question de l'information de la haine, ainsi que les différentes formes de soutien manifestées à l'échelle internationale à l'égard du peuple palestinien et sa juste cause dans les réseaux sociaux, qui fera également l'objet de communications mettant en exergue le combat du peuple palestinien martyr et le droit international et humanitaire, a indiqué la même source. La seconde conférence, programmée mercredi prochain à l'initiative du laboratoire de recherche de l'histoire de l'Algérie sous le thème "du village d'Arriha à l'opération tempête d'El Aksa", sera marquée quant à elle par la présentation d'une série d'interventions devant aborder la riche histoire de la Palestine, des temps anciens en passant par la période hellénistique et romaine et la conquête islamique, mettant particulièrement en exergue les périodes fastes des dynasties abbasside et omeyyade, ainsi que les guerres menées par les croisés dans cette partie de la Nation arabo-musulmane, a fait savoir la même source, qui a ajouté que l'histoire moderne de la Palestine sera également mise en relief. Au cours de la même conférence, les organisateurs ont inscrit d'autres thématiques, notamment celles devant aborder la question du rôle du mouvement sioniste dans la migration des juifs vers la Palestine en provenance de plusieurs pays d'Europe, l'influence des guerres israélo-arabes sur le combat du peuple palestinien et les racines politico-idéologiques des massacres commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens. La position de l'Algérie, avant et après l'indépendance du pays, sera l'autre thème devant être abordé par les participants à cette rencontre, qui sera marquée en outre par le témoignage de citoyens palestiniens de la ville martyre de Ghaza sur les atrocités commises par la soldatesque de l'entité sioniste, depuis plus de deux mois, contre les femmes et les enfants de Palestine.

IMMOBILIER : « En Chine, aux Etats-Unis ou en Europe, la correction est salutaire »

Le gouvernement chinois a annoncé, jeudi 31 août, un train de mesures visant à soutenir l'immobilier et la construction. Après vingt ans de calvacade, le secteur craque partout dans le monde, note Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde ».

Branle-bas de combat à Pékin. Face aux perspectives économiques de plus en plus moroses et à la crise immobilière qui s'installe, le gouvernement sort l'artillerie lourde. Il a annoncé, jeudi 31 août, un train de mesures spectaculaire, de l'assouplissement des règles bancaires destinées à soutenir le yuan jusqu'à l'aide aux promoteurs et aux acquéreurs d'appartement. Les primo-accédants pourront ainsi, dès ce mois de septembre, renégocier à la baisse leurs prêts immobiliers, tandis que de nouveaux fonds vont être dégagés pour finir les programmes en cours. Les fonds d'investissement, par ailleurs, vont être autorisés à lever de l'argent pour se développer dans l'immobilier. Il faut dire qu'il y a le feu à la maison. Il couve depuis le début des ennuis du géant du secteur Evergrande, en 2021, mais n'a pas été éteint. Il s'est propagé depuis, notamment chez son concurrent Country Garden, qui est au bord de la faillite. Les ventes des promoteurs se sont effondrées en août de 34 % par rapport à l'année précédente. Or l'immobilier et la construction représentent entre 20 % et 30 % de l'économie chinoise. Les raisons de cette bérézina sont connues : ralentissement économique dû à la crise sanitaire, démographie en berne et, surtout, spéculation effrénée tant de la part des investisseurs que des collecti-



vités locales, dont ce secteur constitue la première ressource. Après vingt ans de cavalcade, l'immobilier, qui a longtemps expliqué la résilience de l'économie chinoise, est à bout de souffle. Une gigantesque bulle éclate.

Phénomène mondial

Mais la Chine n'est pas seule dans ce pétrin. Le phénomène est mondial. Les prix reculent de 10 % à 20 % dans les grandes villes américaines, les ventes s'effondrent en Grande-Bretagne. En France, selon

Les Echos, le prix moyen du mètre carré parisien est repassé sous la barre des 10 000 euros. La correction d'une séquence de hausse phénoménale, qui a vu les prix bondir de près de 40 % entre 2015 et 2020.

Derrière le défi Musk-Zuckerberg, une bataille de milliardaires et un duel économique

Le lancement de Threads par Meta, un concurrent direct de X (anciennement Twitter), a exacerbé la compétition entre les deux dirigeants. Le scénario était tellement improbable que même sur une plateforme de streaming vidéo, il aurait eu du mal à trouver sa place. Samedi 26 août, Mark Zuckerberg, le patron de Meta (maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp), était censé affronter Elon Musk, dirigeant de Tesla, SpaceX et X (anciennement Twitter), dans une cage de fer pour un combat d'arts martiaux mixtes (mixed martial arts, MMA), sous l'œil des caméras du monde entier. Dans le monde réel, le combat n'aura très certainement pas lieu, mais le retentissement médiatique de ce défi, nourri par les provocations et les surenchères d'Elon Musk, aura occupé les réseaux sociaux tout l'été. Or, derrière ce qui ressemble à une guerre d'ego entre milliardaires de la Silicon Valley, se joue un combat économique tout aussi violent et qui a culminé ces derniers mois. Le nœud de la bataille tourne autour de la façon d'attirer, sur leurs réseaux sociaux respectifs, à la fois des millions d'utilisateurs et des revenus associés, qu'ils soient issus de l'abonnement ou de la publicité. Alors que c'est Elon Musk qui a le premier défié physiquement M. Zuckerberg, c'est bien Meta qui avait allumé la mèche en lançant Threads, un nouveau service, directement concurrent de Twitter. Comme ce dernier, Threads est un réseau social reposant d'abord sur le texte. Il permet de poster des messages jusqu'à 500 caractères, auxquels on peut ajouter des photos, des vidéos.

Au Danemark, le succès des pilules Wegovy contre l'obésité booste l'économie

La bonne santé du secteur pharmaceutique, qui contribue au tiers de la croissance du pays scandinave, se traduit par un afflux de devises dans le royaume, contraignant la banque centrale à agir pour éviter que la monnaie ne s'apprécie trop. L'essor de la consommation d'antidiabétiques aux Etats-Unis fait tanguer la politique monétaire danoise. Ce surprenant « effet papillon » version macroéconomique est le dilemme très concret auquel la Banque nationale du Danemark (DNB) est confrontée depuis plusieurs mois. « L'industrie pharmaceutique, dont les exports ont doublé depuis dix ans, est devenue l'un des principaux moteurs de notre économie, à un point presque vertigineux », commente Helge Pedersen, économiste pour la banque Nordea, à Copenhague. Selon Capital Economics, le secteur contribue au tiers de la croissance depuis 2020. Cela tient en particulier aux bons résultats du laboratoire danois Novo Nordisk. Les ventes de son traitement anti-obésité, Wegovy, lancé aux Etats-Unis il y a deux ans, ont gonflé de 344 % au premier semestre, et celles de son antidiabétique injectable Ozempic continuent de caracoler. « Nous avons plus de patients que jamais », se vante le PDG, Lars Fruergaard Jorgensen, dans son rapport trimestriel publié en août. Le groupe estime que son chiffre d'affaires, de 176,95 milliards de couronnes danoises (23,7 milliards d'euros) en 2022, devrait grimper de 30 % en 2023. Et sa capitalisation boursière, qui dépasse les 300 milliards d'euros, est presque aussi haute que le produit intérieur brut (PIB) du Danemark, à savoir 380 milliards d'euros



en 2022, selon Eurostat. « Ces bons résultats ont fait décoller l'excédent de la balance courante », explique Andrew Kenningham, spécialiste du pays chez Capital Economics. Cette balance, qui mesure les échanges de biens, services et revenus, a enregistré un surplus de 13 % du PIB en 2022, contre 8,8 % en 2019. Même l'Allemagne n'a jamais fait mieux. « Grâce à cela, la croissance danoise a surpassé celle de ses voisins européens ces derniers mois », ajoute Helge Pedersen. Elle s'est établie à 0,5 % et 0,6 % au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2023, contre -0,1 % et 0,2 % pour la moyenne de l'Union européenne (UE).

Décourager un peu les investissements

Au passage, la bonne santé du secteur dope les recettes de l'Etat : en 2022, le royaume de 5,9 millions d'habitants affichait un excédent budgétaire de 3,3 % du PIB, contre un déficit de 3,4 % dans l'UE. Seulement voilà, « le succès de Novo Nordisk, et plus largement du secteur, se traduit par un afflux colossal de devises dans le pays, poussant la valeur de la couronne danoise à la hausse », souligne Palle Sorensen, économiste à la banque Nykredit, à Copenhague. Ce qui complique la tâche de la DNB, dont la mission est de maintenir la couronne danoise arriérée à l'euro.

Cinq armateurs s'engagent sur une décarbonation totale du transport maritime en 2050

L'initiative, notamment portée par Rodolphe Saadé, est présentée à la COP28 de Dubaï. Le PDG de CMA CGM affirme qu'une date irrévocable, à compter de laquelle les nouveaux navires devront être propulsés par des carburants de transition, sera rapidement fixée. « C'est ma première participation à une Conférence des parties. » Au moment de s'envoler pour Dubaï, l'émirat hôte de la 28e conférence mondiale sur le climat (COP28), Rodolphe Saadé assure qu'il n'y arrive pas les mains vides. Le président-directeur général de CMA CGM a défendu, vendredi 1er décembre, une « initiative collective », avec quatre autres armateurs de porte-conteneurs : l'italo-suisse MSC, l'allemand Hapag-Lloyd, le sud-coréen HMM et le danois A.P. Moller-Maersk, très actif dans la décarbonation du transport maritime, responsable de 3 % des émissions de CO2 dans le monde. Cette charte, baptisée « Engagements des acteurs publics et privés pour la décarbonation du transport maritime », également signée par la France, le Danemark et la Corée du Sud, est une première, même si elle s'inscrit dans le cadre plus large des objectifs de l'Organisation maritime internationale (OMI), une institution des Nations unies. « Notre ambition de décarboner est très forte, explique M. Saadé au Monde. Elle passe d'abord par le respect des normes hautes de l'OMI pour la trajectoire de décarbonation : - 30 % de CO2 en 2030 [par rapport à 2008], - 80 % en 2040 et zéro émission en 2050. Pour la première fois, nous ouvrons la voie à une décarbonation totale du shipping [transport de marchandises] en 2050, et j'y crois beaucoup. » Cet engagement s'accompagne d'une « deuxième ambition », ajoute-t-il : « Fixer rapidement une date irrévocable au-delà de laquelle tous les nouveaux navires construits devront être propulsés par des carburants de transition, alors qu'il n'existe aucune obligation aujourd'hui ; je souhaite qu'elle soit la même pour tous. » Au-delà du gaz naturel liquéfié (GNL), qui n'est pas un carburant « vert », l'initiative veut promouvoir le biométhane et l'e-méthanol, en attendant l'hydrogène ou l'ammoniac.

UBS va intégrer le réseau helvétique de Credit Suisse

Racheté en urgence en mars par son grand rival, Credit Suisse pourrait disparaître du paysage bancaire helvétique d'ici à la fin 2025. Le nouveau groupe prévoit 3 000 suppressions de postes. Cinq mois et demi après le rachat en urgence de Credit Suisse, Sergio Ermotti, le directeur général d'UBS, l'assure : la décision, annoncée jeudi 31 août, d'intégrer totalement au sein du groupe le réseau de banques de détail de son grand rival dans la Confédération est « la meilleure solution pour UBS, les parties prenantes et l'économie suisse ». L'enseigne Credit Suisse, créée en 1856 et qui employait dans le pays 16 700 personnes, pourrait donc disparaître du marché helvétique de la banque de détail d'ici à la fin 2025, le temps de mener à bien les formalités juridiques, puis d'opérer la migration de clients vers les systèmes d'UBS. Avec, à la clé, des suppressions d'emplois que le groupe chiffre pour l'instant à 3 000 : un millier directement liées à l'intégration du réseau, 2 000 autres à la restructuration du groupe dans son ensemble. Fin juin, le groupe employait un peu moins de 120 000 personnes dans le monde, dont 45 286 pour l'ex-Credit Suisse, soit environ 5 000 de moins que fin 2022. Les six autres scénarios étudiés ces derniers mois, parmi lesquels figuraient une introduction en Bourse des activités de banque de réseau de Credit Suisse, leur scission totale et leur vente pure et simple, auraient eux aussi abouti à des réductions d'effectifs, a expliqué Sergio Ermotti.

Résultats financiers exceptionnels pour UBS

Le directeur général, rappelé en urgence en mars à la tête du groupe qu'il avait quitté en 2020, a donc tranché sans attendre l'avis de la « Comco », la Commission de la concurrence helvétique. « La concurrence sur le marché suisse reste forte dans l'ensemble de nos activités », a-t-il expliqué jeudi, précisant que le réseau d'UBS ne serait, après la reprise de celui de Credit Suisse, que le troisième du pays.

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES : « L'Europe doit faire preuve de fermeté et rehausser les normes mondiales en matière de durabilité »

Les trois juristes Stéphane Brabant, Michael Goldhaber et Daniel Schönfelder défendent, dans une tribune au « Monde », l'approche portée par les directives de Bruxelles pour une définition large de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

L'Europe est sur le point d'adopter un plan audacieux en deux parties pour régler les relations entre entreprises et droits humains. La directive sur le reporting de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD), adoptée il y a un an, transposée mercredi 6 décembre dans le droit français et qui entrera progressivement en vigueur à partir du 1er janvier 2024, oblige les entreprises à rendre compte publiquement des risques sociaux et environnementaux. La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, CSDD), qui sera bientôt finalisée, obligera les entreprises à prévenir activement ces risques ou à les atténuer. Ce nouveau régime juridique pourrait être révolutionnaire, à condition que l'Union européenne (UE) résiste aux tentatives d'affaiblissement de chacune de ces deux parties. La première directive exige des entreprises qu'elles signalent tout risque social ou environnemen-



tal qui peut affecter soit les propriétaires de l'entreprise, soit la société dans son ensemble. Cette approche judicieuse et novatrice, qui porte le nom technique de « double matérialité », s'oppose à celle de l'Internation-

al Sustainability Standards Board, organisme international de standardisation des critères de durabilité, dite « de simple matérialité financière », selon laquelle les entreprises n'auraient à signaler ces

risques que lorsqu'ils menacent la seule valeur financière de l'entreprise pour ses propriétaires. Or, cette vision étroite de la matérialité est précisément ce qui entrave le développement de l'investissement « so-

cialement responsable », c'est-à-dire prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), comme le montre une étude récente du Stern Center for Business and Human Rights de la New York University (« Making ESG Real », Michael Goldhaber, novembre 2023).

Coûts imposés

La plupart des mécanismes et procédures ESG actuels évaluent la manière dont les risques environnementaux ou sociaux pourraient nuire à l'entreprise et à ses actionnaires. Or, les entreprises peuvent souvent nuire à l'environnement ou à la société sans pour autant nuire aux actionnaires, si cela s'avère rentable et si les conséquences juridiques ou réputationnelles sont minimales ou inexistantes. L'immoralité dans les affaires peut être parfaitement rentable, légale et à l'abri du scandale ! Il peut être financièrement rationnel pour certaines entreprises d'assumer scandales et responsabilités juridiques.

L'ambassade américaine à Bagdad ciblée par des salves de roquettes

Les tirs, qui ont visé le bâtiment se trouvant dans la très sécurisée « zone verte » de la capitale irakienne, n'ont pas fait de blessés ni de dégâts. Mais ils illustrent l'escalade des tensions au Moyen-Orient dans le contexte de guerre entre Israël et le Hamas. Des salves de roquettes ont été tirées, vendredi 8 décembre à l'aube, contre l'ambassade américaine dans l'ultra-sécurisée « zone verte » de la capitale irakienne, Bagdad. Les tirs n'ont toutefois pas fait de blessés ni de dégâts, et n'ont pas été revendiqués dans l'immédiat. Cette attaque est la première rapportée contre l'ambassade américaine à Bagdad depuis que des groupes armés pro-Iran ont commencé, à la mi-octobre, à exécuter des frappes similaires contre les soldats américains ou les forces de la coalition internationale antidjihadiste en Irak ou en Syrie, voisine. Elle témoigne de l'escalade des tensions au Moyen-Orient, sur fond de guerre entre Israël et le Hamas palestinien. Vendredi, un porte-parole de l'ambassade américaine a pressé le gouvernement irakien de « faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger » le personnel diplomatique et la coalition internationale antidjihadiste, estimant que l'attaque portait la marque « des milices alignées sur l'Irak ». Le premier ministre irakien Mohammed Chia Al-Soudani a réagi en déclarant qu'attaquer les missions diplomatiques « est injustifiable et inacceptable », et que de telles actions « nuisent à l'Irak, sa stabilité et sa sécurité ». Il a appelé les forces de



l'ordre à « poursuivre les auteurs » des tirs de roquettes, et assuré : « Nos forces de sécurité et les agences gouvernementales (...) continueront à protéger les missions diplomatiques ».

Soixante-dix-huit attaques contre des troupes américaines

Vendredi aux environs de 4 h 15 (heure locale), « l'ambassade américaine a été attaquée par deux salves de roquettes », a-t-il confirmé dans un communiqué envoyé à l'Agence France-Presse, précisant qu'aucune victime n'avait été signalée. « Nous réitérons que nous nous réservons le droit d'autodéfense et de protéger notre personnel n'importe où dans le monde », a ajouté le porte-parole. Un responsa-

ble militaire américain a également confirmé, sous couvert d'anonymat, le tir de « plusieurs roquettes » contre les forces américaines et celles de la coalition internationale à proximité de l'ambassade américaine et de la base Union III, ainsi que l'absence de victime et de dommages matériels. Au total, Washington a recensé au moins 78 attaques menées contre ses troupes en Irak et en Syrie depuis l'explosion survenue à l'hôpital Al-Ahli, à Gaza, le 17 octobre, dix jours après le début du conflit entre le Hamas et Israël. Ces dizaines d'attaques menées depuis plusieurs semaines par les groupes armés pro-Iran viennent illustrer les répercussions régionales de la guerre qui oppose depuis deux

mois l'Etat hébreu au mouvement islamiste palestinien dans la bande de Gaza. Les factions pro-iraniennes les justifient en pointant du doigt le soutien apporté par Washington à Israël. La plupart de ces attaques ont été revendiquées par la Résistance islamique en Irak, nébuleuse formée par des groupes affiliés au Hachd Al-Chaabi, coalition d'anciens paramilitaires intégrés aux forces régulières. En représailles, le Pentagone a déjà effectué plusieurs frappes contre des combattants en Irak, mais aussi en Syrie contre des sites liés à l'Iran. Washington a confirmé plusieurs frappes en Irak, la dernière en date le 3 décembre dans la province de Kirkouk (Nord). La coalition antidjihadiste avait alors mené une frappe « d'autodéfense » contre « cinq combattants qui s'apprêtaient à lancer un drone d'attaque », selon un communiqué du Commandement militaire américain au Moyen-Orient, Centcom. Un jour avant la frappe à Kirkouk, lors d'un appel avec le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, Mohammed Chia Al-Soudani, avait insisté sur « le refus de l'Irak de toute attaque visant le territoire irakien ». M. Soudani avait réitéré « l'engagement du gouvernement irakien à protéger les conseillers de la coalition internationale présents en Irak », en référence aux militaires américains déployés dans son pays dans le cadre d'une coalition antidjihadiste pilotée par Washington.

ESPAGNE: Duel d'éléphants socialistes au sujet de l'amnistie des indépendantistes catalans

Deux anciens chefs de gouvernement espagnols, José Luis Rodríguez Zapatero et Felipe González, s'opposent au sujet de l'accord controversé entre le Parti socialiste ouvrier espagnol et le mouvement indépendantiste catalan Junts. Le même clivage divise l'électorat socialiste. José Luis Rodríguez Zapatero est partiout. L'ancien premier ministre espagnol (2004-2011) ne cesse de vanter les mérites du gouvernement du socialiste Pedro Sánchez et de railler la droite. Durant la campagne pour les législatives du 23 juillet, l'homme de 63 ans a été appelé à la rescousse pour contrer les mauvais présages des sondages. Il a ainsi participé à douze meetings aux quatre coins de l'Espagne. Bien plus que Pedro Sánchez lui-même, alors qu'il était candidat à sa propre réélection à la tête du gouvernement. Depuis que ce dernier a remporté le vote d'investiture, le 16 novembre, au prix d'un accord controversé entre le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le mouvement indépendantiste catalan Junts, José Luis Rodríguez Zapatero est toujours prêt à voler à son secours. En Espagne, il est ainsi devenu le plus fervent défenseur du projet de loi d'amnistie des indépendantistes catalans. Destiné à effacer tous les possibles délits commis en lien avec l'organisation des référendums d'indépendance de 2014 et de 2017, jugés illégaux, ce texte fait l'objet de critiques virulentes de la part de l'opposition de droite et d'extrême droite, qui y voit une atteinte à la séparation des pouvoirs et une « humiliation » face au « chantage des indépendantistes ». L'accord a aussi mis le monde judiciaire sur le pied de guerre.

Un rapport de l'ONU prévoit une augmentation de la malnutrition et de la pauvreté au Yémen

Un rapport de l'ONU prévoit une augmentation de la malnutrition et de la pauvreté au Yémen si aucune action climatique visant à renforcer la résilience n'est entreprise. « Avec le changement climatique, d'ici 2060, on prévoit une perte cumulée de 93 milliards de dollars en produit intérieur

brut (PIB) et 3,8 millions de personnes supplémentaires souffriront de malnutrition au Yémen », indique le rapport publié dimanche par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). « Aujourd'hui, le changement climatique n'est pas théorique, nous assistons déjà à des chan-

gements dans les conditions météorologiques au Yémen, et le pire est encore à venir. Sans action, on prévoit que le changement climatique sera responsable de plus de 121 000 décès au Yémen d'ici 2060 », a déclaré Zena Ali Ahmad, représentante résidente du PNUD au Yémen. « Le nouveau rap-

port du PNUD décrit comment une stratégie visant à renforcer la résilience, peut contribuer à atténuer les impacts projetés du changement climatique au Yémen, afin d'assurer un avenir décent à la prochaine génération dans un contexte déjà fragile », a-t-il ajouté.

GHAZA:

Shtayyeh se félicite de l'activation de l'article 99 de la Charte des Nations unies

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, s'est félicité, jeudi, de l'activation par le SG des Nations unies, Antonio Guterres, de l'article 99 de la Charte fondatrice des Nations unies, notant que ce pas "traduit la conscience de la communauté internationale de l'ampleur des crimes de l'entité sioniste qui ne sont pas seulement contre le peuple palestinien, mais aussi contre le droit international". Cité par l'agence de presse Wafa, Shtayyeh a déclaré que "le SG des Nations unies a pris conscience de l'ampleur de la catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza que l'ar-



mée d'occupation sioniste continue d'aggraver quotidiennement, à travers des crimes de guerre visant des civils, détruisant des infrastructures et poussant la population de la bande (de Ghaza) vers Rafah dans le but de la déplacer, de l'affamer et d'empêcher les services de base tels que l'eau, l'électricité, la santé et autres". Espérant que "la décision de Guterres constituera un tournant dans la gestion de cette situation sans précédent dans la bande de Ghaza", le Premier ministre palestinien a fait remarquer que "cette agression n'est pas seulement contre le peuple palestinien, mais aussi contre le droit et

les conventions internationales et humanitaires". Il a renouvelé, enfin, son appel à mettre fin immédiatement à l'agression sioniste et à la nécessité de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire nécessaire aux résidents assiégés de Ghaza, tout en soulignant la nécessité de poursuivre sérieusement la recherche d'une solution à deux Etats. L'article 99 de la Charte fondatrice des Nations unies autorise le Secrétaire général à attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute question qu'il considère comme susceptible de menacer la protection de la paix et de la sécurité internationales.

L'Assemblée générale des Nations Unies adopte des résolutions en faveur de la Palestine à une écrasante majorité

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté jeudi, cinq décisions en faveur de la cause palestinienne. La première résolution visant à fournir une assistance aux réfugiés palestiniens a reçu le soutien de 168 pays, un pays s'y est opposé et 10 pays se sont abstenus. La deuxième résolution concernant les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a été approuvée par une majorité de 165 pays, tandis que 4 pays s'y sont opposés et 6 pays se sont abstenus. La troisième résolution sur les propriétés des réfugiés palestiniens et les revenus qui en découlent a reçu le soutien de 163 pays, 5 pays ont voté contre et 9 abstentions. La qua-

atrième résolution ayant trait aux colonies sionistes dans les territoires palestiniens occupés, notamment Al Qods-Est et le Golan syrien occupé, a été approuvée par 149 pays, 6 pays s'y sont opposés et 17 pays se sont abstenus lors du vote. Dans le même contexte, la cinquième résolution sur les travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques sionistes concernant les droits de l'Homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a reçu le soutien de 86 Etats, 12 objections et 75 abstentions. Les votes ont été écrasants, avec 10 voix en faveur de la résolution. Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Riyad

Mansour, a salué ce soutien et cette sympathie accrus de la part de la communauté internationale, en particulier la question des réfugiés palestiniens, qui survient à la lumière de l'agression barbare sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie. De son côté, le ministre Palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés s'est félicité du rôle des pays frères et amis qui ont voté en faveur des résolutions sur la question palestinienne, appréciant leurs positions de principe et de soutien inébranlable à l'Etat de Palestine et à son peuple, qui est exposé en ces temps aux crimes de guerre les plus odieux, aux crimes contre l'humanité et au crime de génocide perpétrés par les

autorités d'occupation sionistes, avec le soutien de certains pays, qui ont voté contre ces décisions. Le ministère des AE a appelé les pays qui se sont abstenus lors du vote à corriger leurs positions et à s'engager sur la bonne voie, qui est la voie de la vérité, de la justice et de la solidarité avec le peuple palestinien dans son cheminement vers l'obtention de droits légitimes, en particulier le droit à l'auto-détermination sur sa terre palestinienne indépendante soulignant que "le moment était venu de donner au peuple Palestinien tous ses droits et de le protéger de l'oppression de l'occupation coloniale sioniste et de son projet d'extermination basé sur le génocide et le nettoyage ethnique".

RAPPORTEUSE ONUSIENNE:

Les infrastructures de santé complètement détruites à Ghaza

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a indiqué, jeudi, que les infrastructures de santé dans la bande de Ghaza ont été complètement détruites et que de nombreux professionnels de la santé sont tombés en martyrs en plein exercice de leur métier. Dans un communiqué,

la rapporteuse onusienne a souligné que l'occupation sioniste "a déclaré une guerre implacable contre le système de santé à Ghaza, après avoir bombardé et détruit des hôpitaux, y compris un hôpital destiné au traitement des enfants". "La pratique de la médecine dans la bande de Ghaza est attaquée, et en tant que médecin

praticien, je ne peux que comprendre ce que souffrent mes collègues à Ghaza. Ils travaillent pendant que leurs collègues et leurs proches sont attaqués et menacés de mort", a-t-elle déploré. Et d'ajouter : "Nous traversons la période la plus sombre de notre vie en ce qui concerne le droit à la santé". Avant de conclure

: "Nous assistons à une guerre honteuse contre les travailleurs de la santé. Arrêtez la guerre contre Ghaza et mettez-y fin maintenant", rappelant qu'"en tant qu'enfant survivant de l'apartheid, je comprends très bien le traumatisme que les enfants et les habitants de Ghaza subissent".

L'association des oulémas algériens souligne l'impérative intensification du soutien matériel aux palestiniens

Les participants à la rencontre régionale sur la cause palestinienne et la situation dans la bande de Ghaza, organisée jeudi à Annaba par l'association des oulémas musulmans algériens, ont souligné "l'impérative intensification du soutien matériel aux palestiniens à Ghaza". "La résistance épique des palestiniens aux forces sionistes sera couronnée de victoire laquelle a toujours aspiré le peuple qui se souève pour affirmer son droit à la vie et à la dignité", ont affirmé les intervenants durant la rencontre organisée sous le slogan "sur les pas de novembre, la Palestine s'émancipera" en présence du président de l'association des oulémas musulmans algériens, Abderazak Guessoum et de ses représentants à Annaba, El Tarf et Souk Ahras ainsi que des scouts musulmans algériens. Pour M. Guessoum, l'engagement des palestiniens à Ghaza pour leur cause par la résistance à l'agression sioniste qui ressemble à l'engagement d'hier des algériens

en faveur de leur libération constitue en soi un signe de la victoire de cette cause juste. Les sacrifices immenses des palestiniens à Ghaza invitent les consciences vives à se mobiliser pour les soutenir par des initiatives courageuses, a-t-il affirmé. "Le soutien, a affirmé M. Guessoum, doit dépasser la sympathie affective et se traduire par un soutien matériel et des initiatives pour briser le siège imposé à Ghaza, la consolidation du rôle des médias au côté de la cause palestinienne et la recherche de moyens pour faire introduire les aides à Ghaza". Les travaux de la rencontre tenue à la bibliothèque principale de lecture publique Slimane Berkat se sont poursuivis dans des ateliers sur les diverses formes de soutien (éducation, média, aides) à la cause. Une exposition de maquettes des monuments sacrés d'El Qods et des photos des chouchada palestiniens a été organisée en marge de la rencontre en plus d'une campagne de don de sang.



GHAZA : Un enfant est tué toutes les 10 minutes



Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Palestine, Rik Peepkorn, a déclaré mardi qu'en moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza. Peepkorn a assisté en ligne à la conférence de presse hebdomadaire du bureau des Nations unies à Genève et a fait des évaluations sur la situation à Ghaza, soumise au blocus sioniste et à d'intenses attaques. Rappelant qu'environ 16 000 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza depuis le 7 octobre, Peepkorn a déclaré : « Plus de 60% des personnes tuées sont des femmes et des enfants ». Peepkorn a ajouté : « En moyenne, un enfant est tué toutes les 10 minutes à Ghaza. En ce sens, je pense que nous sommes proches du moment le plus sombre de l'humanité. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu permanent ».

LIBAN : 5 personnes tombent en martyrs dans des frappes sionistes sur le sud du pays

Cinq personnes sont tombées en martyrs et 11 autres blessées jeudi dans des frappes sionistes sur le sud du Liban, ont indiqué vendredi des sources militaires libanaises. Selon ces sources ayant requis l'anonymat, trois libanais ont été tués lors de frappes aériennes de l'entité sioniste sur le secteur central du sud du Liban, alors que deux autres personnes ont été tuées dans un bombardement de l'artillerie sioniste contre le village de Rmeich, situé dans le secteur central. Dix élèves ont été blessés par ailleurs après un raid de l'aviation de l'entité sioniste qui visait une zone proche de leur école dans le village de Kunin, ont-elles ajouté. Les mêmes sources ont aussi indiqué qu'une autre personne a été blessée par un tir de l'artillerie sioniste qui a touché le village de Tallet al-Hamamis, dans le sud-est du Liban. L'agression sioniste contre le Liban a fait jusqu'à présent 137 martyrs, selon des sources sécuritaires libanaises.

LYON :

Le dernier Miyazaki en avant-première au festival Lumière

« Le Garçon et le Héron », dernière réalisation du génie japonais, sera projeté le 17 octobre, deux semaines avant sa sortie dans les salles françaises.

Le dernier film du réalisateur japonais Hayao Miyazaki, *Le Garçon et le Héron*, sera diffusé en avant-première au festival Lumière de Lyon le 17 octobre, deux semaines avant sa sortie française, a appris 20 Minutes mercredi auprès des organisateurs. C'est le premier film en dix ans, et probablement le dernier, du réalisateur du *Voyage de Chihiro* - sorti en 2001 et récompensé par l'Oscar du meilleur film d'animation. La première européenne doit avoir lieu le 22 septembre, en ouverture du festival de Saint-Sébastien en Espagne. Sa sortie en France est prévue le 1er novembre.

Sorti en juillet au Japon



Miyazaki, 82 ans, a fondé le studio Ghibli en 1985 avec le réalisateur Isao Ta-

kahata, décédé en 2018. Il a réalisé une douzaine de longs-métrages, parmi lesquels figurent les célèbres *Princesse Mononoké*, *Mon voisin Totoro*, *Ponyo*

sur la falaise ou encore *Le Vent se lève*. En 2014, il a reçu un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. *Le Garçon et le Héron*, sorti en juillet dans son pays d'origine qui sera aussi présenté au Festival de Toronto début septembre, se déroule au Japon durant la Seconde Guerre mondiale. Un garçon nommé Mahito quitte Tokyo avec son père et s'installe à la campagne après la mort tragique de sa mère. Il y rencontre un héron cendré qui l'emmène dans un univers fantastique où il découvre peu à peu le mystère du décès de sa mère et son histoire familiale. L'Institut Lumière de Lyon avait organisé aux mois de juin et juillet, en prévision de la sortie du nouveau film, une rétrospective Miyazaki, remettant à l'affiche 11 de ses longs-métrages.

Notre avis express sur « Gran Turismo »

Nous avons eu la chance d'assister à la première du film « Gran Turismo » avant sa sortie en salle ce mercredi. Alors, est-ce vraiment réservé uniquement aux amateurs de jeux vidéo et de courses automobiles ? La réponse est non ! Derrière Gran Turismo (le film) se cache l'histoire de Jann Mardenborough, un amateur de jeu vidéo qui rêvait de course automobile et qui, grâce à la Nissan GT Academy sur Gran Turismo (le jeu) est devenu un véritable pilote professionnel. Il a fait de son rêve une réalité. Mais ses premières années en tant que pilote officiel Nissan n'ont pas toujours été un rêve éveillé. Le

Gallois a connu un drame, un vrai. Et le drame, généralement, sur grand écran, ça fonctionne plutôt bien. En plus de ça, la Nissan GT Academy était un pari phénoménal sur le plan humain, sociétal et sportif : transformer des joueurs de jeu vidéo en véritables pilotes, ce n'était pas gagné.

De quoi plaire à toute la famille

Avec ses ingrédients, le film Gran Turismo déclenchera donc des émotions auprès de toute la famille, petits et

grands, fan de voitures ou pas. Et c'est là le message le plus important. Car, bien sûr, il a ses mauvais côtés aussi : les passionnés de sport automobile reprocheront un manque de réalisme et des scènes représentant les 24 Heures du Mans tournées principalement sur un tout autre tracé, très loin de la Sarthe (les connaisseurs le reconnaîtront). Mais la bande sonore, y compris le vrombissement des moteurs, l'histoire du jeune Jann Mardenborough parti de rien, de la Nissan GT Academy qui avait ses détracteurs, suffisent amplement pour passer un excellent moment.

FESTIVAL :

Catherine Frot va présider le jury du Dinard festival du film britannique

L'actrice sera notamment entourée de Nolwenn Leroy et de Thierry Godard. Elle succède à José Garcia. La comédienne Catherine Frot aura l'honneur de présider le jury du Dinard festival du film britannique, en Ille-et-Vilaine, cette année, a-t-on appris ce jeudi auprès des organisateurs. Le festival, qui met à l'honneur chaque année le cinéma britannique, se tiendra du 27 septembre au 1er octobre dans la station balnéaire bretonne. Catherine Frot aura à ses côtés dans le jury l'acteur Thierry Godard, alias Gilou dans la série policière Engre-

nages, le scénariste et acteur belge Jonathan Zaccà, aperçu dans *Le bureau des légendes*, la chanteuse et actrice Nolwenn Leroy ainsi que l'actrice Alice Isaaz. Six films seront cette année en compétition pour décrocher le Hitchcock d'or qui avait été attribué en 2022 au film *Limbo* de Ben Sharrock, également couronné du prix du jury. Pendant cinq jours, le public pourra également assister à des avant-premières dont celle de *The Old Oak*, le dernier long métrage de Ken Loach qui sortira en salles en France le 25 octobre.



"JE NE VAIS PAS TRÈS BIEN..." : Accident de Pierre Palmade, la mère de Devrim, 6 ans, sort du silence



La maman de Devrim, le petit garçon de six ans blessé dans l'accident causé par Pierre Palmade le 10 février dernier, s'est exprimée pour la première fois sur la chaîne d'informations BFMTV. Elle en a profité pour donner

des nouvelles de son enfant. C'était il y a un mois et demi. Le 10 février dernier, Pierre Palmade causait un grave accident de la route au volant de sa voiture sous l'emprise de stupéfiants en percutant de plein fouet un véhicule

provenant de la voie d'en face avec, à son bord, trois personnes. Depuis, les trois victimes se remettent petit à petit des dégâts causés par le choc. C'est notamment le cas de Devrim, le petit garçon assis à l'arrière. Victime d'une fracture de la mâchoire, il était défiguré et son cerveau a été touché. Sa mère, prénommée Rabia, a pris la parole pour la toute première fois depuis le drame, en répondant aux questions de nos confrères de BFMTV. "Je ne vais pas très bien psychologiquement. J'ai commencé à voir un psychologue. Je n'arrive plus à dormir la nuit. Je suis malheureuse. Tout ça à cause de cet irresponsable qui a renversé nos vies", explique Rabia, qui est également mère de deux autres enfants dont un nourrisson de quelques mois.

Depuis que leur père n'est plus là, les enfants ne veulent plus dormir dans leurs lits

Une situation qui est d'autant plus dure

à vivre que son mari était le chauffeur de la voiture renversée, et qu'il a lui aussi été grièvement blessé. Il est d'ailleurs toujours hospitalisé et la mère de famille doit s'occuper de tout en son absence prolongée. "Je suis toute seule pour mettre les enfants au lit le soir. Avant, c'était mon mari qui le faisait. Depuis que leur père n'est plus là, les enfants ne veulent plus dormir dans leurs lits", a-t-elle fait savoir tout en partageant son émotion. Elle espère ainsi que leur quotidien pourra redevenir comme avant très rapidement. "J'espère que mon mari va redevenir comme avant", conclut-elle tout en souhaitant que justice soit faite. Devrim, quant à lui, a effectué son retour à l'école, après avoir regagné le domicile familial il y a quelques jours. L'enfant s'était alors dit content de pouvoir rentrer chez lui. Aujourd'hui, il porte un corset qui lui maintient le cou et la mâchoire. Il a toujours des difficultés pour s'alimenter et pour boire. Il devra subir une nouvelle opération chirurgicale.

TÉMOIGNAGES :

Le réalisateur Philippe Garrel accusé de violences sexuelles



Des comédiennes dénoncent dans « Mediapart » des propositions sexuelles lors de rendez-vous pour des rôles et des baisers non consentis. « Je ne peux pas faire le film si je ne couche pas avec toi. » Le réalisateur français avait fait l'actualité fin février, après avoir reçu à la 73e Berlinale l'Ours d'argent du meilleur réalisateur pour son film *Le Grand Chariot*. Philippe Garrel se retrouve de nouveau en pleine lumière mais, cette fois-ci, pour des accusations de cinq comédiennes et de plusieurs anonymes. Ces dernières dénoncent, dans les colonnes de Mediapart, des propositions sexuelles lors de rendez-vous pour des rôles et des baisers non consentis. Le site d'actualité a recueilli dans son enquête les témoignages des comédiennes Anna Mouglalis, Clotilde Hesme, Marie Vialle et Laurence Cordier ainsi que ceux d'anciennes élèves du réalisateur au Conservatoire.

Un rôle contre des faveurs sexuelles

L'actrice Marie Vialle explique ainsi que durant ses classes au Conservatoire, Philippe Garrel lui aurait proposé d'« écrire un film pour elle ». La jeune femme, âgée alors d'une vingtaine d'années, se rend à plusieurs rendez-vous professionnels avec le réalisateur. Lors de leur dernier rendez-vous, l'homme aurait essayé de l'embrasser et prononcé cette phrase : « Je ne peux pas faire le film si je ne couche pas avec toi ». « Je me souviens lui avoir expliqué que, comme beaucoup de réalisateurs de la Nouvelle Vague, j'aimais tourner avec la femme dont j'étais amoureux et la filmer. J'ai peut-être essayé de l'embrasser, je ne m'en souviens pas, mais elle m'a très certainement éconduit, puisque c'est précisément à ce déjeuner que j'ai compris qu'elle n'était pas du tout attirée par moi. », se justifie le réalisateur.

Pas de plainte et une « prise de conscience »

La comédienne Anna Mouglalis explique que, lors d'un rendez-vous sur un long métrage qui devait traiter du désir féminin, le réalisateur aurait profité de son passage aux toilettes pour s'allonger sur son lit. Une version que Philippe Garrel dément, expliquant avoir eu « un malaise » dans la cuisine de la comédienne qui l'a poussé à s'allonger « vingt minutes avant de rentrer » chez lui. Le monument de la Nouvelle Vague affirme qu'il ne lui est « jamais arrivé d'embrasser une femme contre son gré ». Pourtant, sur les cinq comédiennes qui témoignent publiquement dans Mediapart, quatre relatent des tentatives de baisers non consentis. Aucune plainte n'a été déposée à l'encontre du réalisateur qui évoque une « prise de conscience » face aux témoignages. « Je réalise la différence entre ce que j'imaginai alors et ce que je leur ai fait vivre. J'avais déjà pris conscience de la culture qui m'a façonné, et cela a ouvert en moi une remise en question », assure-t-il.

RÉALISATION D'UN FILM SUR L'IMAM EL-MAGHILI: Concours national pour le choix du meilleur scénario

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, jeudi à Alger, le lancement "prochain" d'un concours national pour le choix du meilleur scénario dans le cadre de la réalisation d'un film sur la vie du prédicateur et faqih algérien, Cheikh Mohamed Abdelkrim El-Maghili.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée M. Salah Goudjil et consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, la ministre a indiqué que son secteur "compte lancer, dans le cadre du programme d'aide à la production cinématographique pour l'année 2024, un concours national pour le choix d'un scénario du film sur la vie de cette personnalité pluridimensionnelle qui jouissait d'une place prestigieuse en Algérie et à l'étranger, notamment dans les pays africains". La réalisation de ce projet cinématographique nécessite "la fourniture des conditions nécessaires et des facteurs techniques et artistiques, tels que la disponibilité d'un scénario complet sur cette personnalité pluridimensionnelle, qui soit à la hauteur de son rôle pionnier, à travers son projet civilisationnel, culturel et religieux en Algérie et en Afrique", a-t-elle ajouté, rappelant qu'un film documentaire sur la vie de Cheikh El-Maghili avait été réalisé en 2011, dans le cadre de la manifestation 'Tlemcen, capitale de la culture islamique', un travail qui a retracé sa biographie et mis en lumière sa naissance et les principales étapes qui ont marqué sa vie. La ministre a, aussi, rappelé l'organisation d'un Colloque international en Algérie les 12 et 13 décembre 2022 sur El-Maghili, lequel avait eu un "grand écho", soulignant dans ce contexte que le ministère avait "mis en œuvre une partie de ses recommandations", telles que la prise en charge de l'impression de milliers



d'exemplaires d'un livre sur la vie de cet érudit et ses opinions, en arabe, en français, en anglais et en haoussa. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre des résultats du colloque, la ministre a déclaré que son département était "en passe de préparer une Semaine culturelle" dans la wilaya d'Adrar sous le titre "Adrar, capitale de la culture africaine", dans le cadre d'une approche globale, en application des recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "consacrer le rôle de l'Algérie en tant que source d'illumination civilisationnelle et culturelle en Afrique et pays de la pensée réformatrice et libératrice par sa modération religieuse". En réponse à une question sur l'équipement du musée du Parc culturel de l'Ahaggar dans la wilaya de In Salah, Mme Mouloudji a souligné qu'"un programme important" avait été mis en place pour les Parcs cul-

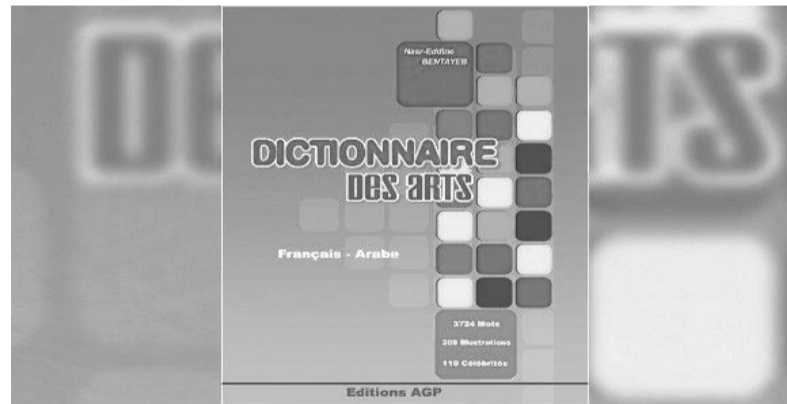
turelles, ajoutant que les "différents offices nationaux des parcs culturels avaient bénéficié de plusieurs opérations d'investissement dans le cadre des programmes de développement enregistrés au profit du secteur de la Culture et des Arts". La ministre a indiqué que l'Office national du Parc avait bénéficié d'une "opération d'équipement des systèmes de surveillance pour un montant de 300 millions de dinars, inscrite au programme centralisé. Dans le cadre de cette opération, 24 véhicules 4X4 et 4 camions ont été acquis, en plus des 18 centres de garde construits dans plusieurs points des wilayas de Tamanrasset, In Guezzam, In Salah et périphéries. L'opération est en cours de finalisation". L'Office du Parc a, également, bénéficié, dans le cadre du programme non centralisé de la wilaya de Tamanrasset, de projets de construction de son siège avec trois directions régionales, d'un

projet de recensement des biens culturels du Parc, ainsi que de la construction du Centre d'interprétation du Parc culturel de l'Ahaggar, qui est actuellement géré par les services du Parc", a-t-elle ajouté. Concernant une préoccupation concernant l'ouverture d'un bureau de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins dans la wilaya de Béchar, la ministre a confirmé qu'"un bureau de l'Office a été ouvert dans la wilaya le 29 janvier 2023, afin que les artistes de la région puissent bénéficier de tous les services disponibles au niveau central, à l'image des adhésions, des déclarations et des performances". Elle a rappelé, à cet égard, les contributions de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins pour l'année 2023, où "412 bénéficiaires d'aides sociales ont été enregistrés pour un montant de 7 millions DA", tandis que "535 artistes ont bénéficié d'une retraite complémentaire pour un montant de 109 millions DA". Dans le cadre du soutien à la préservation de l'Art et à la promotion du patrimoine, la ministre a indiqué que l'Office "a contribué au soutien de l'enregistrement de 3 œuvres artistiques, en plus des aides accordées en soutien au livre et à l'édition dans le cadre de la reproduction". La ministre a, également, indiqué qu'en mai 2023, le site électronique de l'Office avait été modernisé en réponse aux aspirations des artistes, ce qui a facilité l'enregistrement à distance et rapproché la direction de l'Office de tous les artistes et titulaires sur tous le territoire national.

Edition d'un dictionnaire des arts français-arabe

La scène artistique oranaise vient de se consolider par l'édition d'un dictionnaire de terminologie des arts, à l'initiative de Nasreddine Bentayeb, enseignant et spécialiste des arts plastiques, dont l'ouvrage contient un capital lexical de plus de 3.700 notions et concepts relatifs à cette forme d'expression artistique. Selon l'auteur de cette nouvelle publication, financée à hauteur de 80% par le ministère de la Culture et des Arts, le dictionnaire comprend pas moins de 3.724 termes, en arabe et en français, englobant dix formes d'expression artistique. Cette nouvelle publication, la première du genre à l'échelle nationale et la seconde à l'échelle du Monde arabe, est d'autre part soutenue par 209 photographes en noir et blanc destinées à faciliter la compréhension et l'assimilation par le large public des notions et des concepts ésotériques, a fait savoir M. Ben-

tayeb. Elle comprend également, en annexe, des biographies de 110 artistes plasticiens célèbres algériens et étrangers, à l'image de Baya Mahieddine, Nasreddine Etienne Dinet et Mohamed Racim, accompagnées d'amples explications des techniques utilisées par ces artistes, des écoles et des courants artistiques auxquels ils appartiennent. Selon la même source, le dictionnaire comprend également un chapitre consacré aux critiques d'arts célèbres. L'élaboration de ce nouvel outil à forte portée pédagogique et didactique de pas moins de 600 pages a nécessité, selon son auteur, 18 années de recherche. Editée par la Maison d'édition "AGP", la publication de ce nouveau dictionnaire intervient après une initiative similaire réalisée en 2004, ayant pour titre "Le Dictionnaire des arts plastiques". L'ouvrage sera présenté, prochainement, par son auteur aux



étudiants du département des arts de l'Université Oran-1 "Ahmed Ben Bella". M. Bentayeb, qui a enseigné aux Universités d'Oran et de Mostaganem, est également diplômé d'une université française (Paris). Il est également l'auteur d'une série d'ouvrages, notamment "L'expres-

sionisme et les expressionnistes" et un autre ayant pour titre "Le mouvement expressionniste", ainsi qu'un autre consacré à "l'histoire des arts du Paléolithique au 13e siècle de notre ère", suivi d'un autre ayant pour corpus "les arts du 14e au 20e siècle".

La Dabké palestinienne inscrite sur la liste du patrimoine immatériel mondial de l'Unesco



L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit, mardi, "la Dabké pa-

lestinienne" sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé le ministère palestinien de la Cul-

ture, déplorant la conjoncture actuelle dans laquelle cette inscription intervient. Le ministère palestinien a annoncé dans un communiqué que le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, a approuvé la demande palestinienne portant inscription de "la Dabké populaire palestinienne" sur la liste du patrimoine immatériel de l'Organisation, et ce lors de sa réunion tenue à Kasane (Botswana). Pour le ministre palestinien de la Culture, Atef Abu Saif, cette décision intervient "suite aux efforts consentis par les autorités palestiniennes, en coopération avec les instances officielles depuis deux ans, conformément aux critères requis pour l'inscription des dossiers sur cette liste".

L'inscription de "la Dabké populaire palestinienne" sur la liste du patrimoine immatériel mondial, poursuit M. Abu Saif, est le troisième dossier inscrit au nom de la Palestine après ceux du conte populaire palestinien et de l'art de la broderie palestinienne, soulignant qu'il s'agit "d'une victoire pour notre peuple qui se bat pour sa survie face à l'occupant sioniste". Le ministre palestinien a déploré le fait que cette décision intervient au moment où le peuple palestinien à Ghaza "subit les pires formes d'agressions commises par l'occupant sioniste au vu et au su de tous". Pour rappel, les autorités palestiniennes ont présenté le dossier du "savon traditionnel de Naplouse" pour inscription sur la liste en 2025.

L'Unesco inscrit "la gravure sur métal" au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit mardi lors de la 18e réunion périodique du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient du 4 au 10 décembre 2023 à Kasane (Botswana), le dossier de "la gravure sur métal : or, argent et cuivre, savoir faire, arts et pratiques" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie et de 9 autres pays arabes, indique un communiqué du ministère de la Culture et des arts. L'Algérie compte, avec le classement de "la gravure sur métal", 10 éléments inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, à savoir : le chant traditionnel "Ahliil" de Gourara, le costume nuptial Chedda Tlemcenienne, la célébration du mawlid Ennabaoui "Seboua" de Timimoune, la procession des Ouled Sidi Cheikh, la célébration de Siba, la chanson Raï, en sus de trois éléments en commun avec des Etats limitrophes "Timzad", le "couscous" et la "calligraphie arabe". Le dossier algérien, élaboré par le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, met en avant le savoir faire, les procédés et techniques artistiques de la gravure sur l'or, l'argent et le cuivre dans les villes algériennes et leurs utilisations en tant qu'éléments incarnant une identité et une mémoire vivante aux dimensions artistiques, artisanales et économiques. Les métiers de gravure sur métal sont répandus dans plusieurs villes algériennes notamment la gravure sur argent à Tamanrasset, en Kabylie et à Djelfa, sur or à Batna et sur cuivre à Constantine, Blida, Alger et Tlemcen. Cette inscription "entre dans le cadre des efforts de l'Etat algérien pour la conservation de ces métiers et traditions séculaires, symbolisant l'Algérie, sa culture, son identité et son histoire, en tant que guide identitaire et incarnant la mémoire, les traditions et us", et ce "en soutien à l'action culturelle arabe commune dans le renforcement des composantes et pratiques liées à la culture arabe, outre leur promotion dans la culture et le patrimoine culturel de l'humanité", ajoute la même source. Ce dossier commun a été inscrit au nom de l'Algérie ainsi que de neuf autres pays arabes notamment la Tunisie, la Libye, la Palestine, la Mauritanie, le Soudan, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, l'Irak et le Yémen.

PROJET DU SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES DU SECTEUR DE LA CULTURE ET DES ARTS : Lancement des ateliers de formation régionale

Des ateliers de formation régionale sur le projet du système national d'informations géographiques du secteur de la culture et des arts ont été ouverts, mercredi à Saïda, avec la participation de 20 cadres des directions du secteur de dix wilayas de l'Ouest du pays. La Directrice des études de prospection, de documentation et de l'informatique du ministère de la Culture et des Arts, Dahmani Nawel, a indiqué à la presse que ces ateliers de deux jours, organisés par le ministère, donnent l'accès à ces cadres pour l'utilisation du portail géographique avant son lancement prochain. Le projet de création de ce portail géographique, initié par le ministère de tutelle, permettra de construire un pont de communication entre ce dernier et les directions de la culture et des arts, ainsi que des établissements culturels au niveau national, en plus de moderniser le secteur et d'améliorer le service, selon la même responsable. Il vise également à renforcer la capacité du secteur à mettre en œuvre sa politique de gestion, de planification et de développement, tout en gérant les informations géographiques et descriptives des infrastructures culturelles et d'Internet, a ajouté Mme Dahmani. Le portail géographique du secteur de la culture et des arts via Internet offre un accès facile aux données géographiques du secteur, puisqu'il permet aux utilisateurs de stocker, d'analyser et d'afficher des données géographiques et descriptives, a-t-on ajouté. Le portail dispose de 55 applications dans les domaines culturels, portant sur le legs culturel, l'administration générale, les infrastructures culturelles du secteur, le livre, la lecture publique, l'organisation des activités culturelles, la planification de l'investissement et le développement des arts, a souligné la même intervenante.

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE):

Le MCA bat le PAC (1-0) et s'envole en tête

Le MC Alger, vainqueur jeudi soir difficilement face à une accrocheuse équipe du Paradou AC (1-0) au stade du 5-juillet, a accentué son avance en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis, en ouverture de la 9e journée, devant se poursuivre vendredi et samedi.

Lors de la première période, aucune équipe n'a réussi à prendre le dessus, avec une légère domination du "Doyen" qui s'est procuré deux occasions, mal exploitées pour manque de lucidité. Après la pause, le MCA est revenu avec des intentions offensives, en accablant la défense adverse, ce qui lui a permis de libérer ses milliers de supporters présents dans l'enceinte olympique, en ouvrant le score grâce au capitaine Ayoub Abdellaoui (54e), suite à un coup franc botté sur le côté gauche par le stratège Youcef Belaïli. Une nouvelle offrande qui permet à l'ancien sociétaire de l'ES Tunis de conforter sa place en tête du classement des pas-



seurs avec 7 passes. A l'issue de cette victoire, le MCA, dont il s'agit du 7e succès de rang, conforte sa place de leader avec 24 points, à dix longueurs

d'avance sur ses poursuivants directs : le Paradou AC et le MCE El-Bayadh, qui comptent 14 points chacun. Cette 9e journée se poursuivra vendredi avec au programme deux matchs : USM Khenchela - MCE El-Bayadh (15h15) et JS Kabylie - ES Ben Aknoun (18h00), alors que trois rencontres sont programmées samedi. Les matchs USM Alger - CS Constantine et CR Belouizdad - MC Oran, ont été reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA, respectivement en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 3e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche.

CONTRAIREMENT À CE QUI EST ANNONCÉ UN PEU PARTOUT... Les nouveaux joueurs du MCO pas encore qualifiés !

Durant ces dernières heures, on annonce un peu partout sur les réseaux sociaux, ainsi que certains médias que les nouveaux joueurs du MCO sont qualifiés et pourront être alignés dès le prochain match face à l'US Biskra, ce qui n'est pour le moment pas du tout vrai ! Certes les choses avancent bien dans certains dossiers des dettes des joueurs, mais rien n'est ficelé définitivement et officiellement, le seul dossier qui est pour le moment définitivement scellé est celui de la CRL, puisque la direction a réglé les 78 cas, qui étaient sur la table de la FAF, entre anciens entraîneurs et joueurs, même un dernier qui est apparu lors des dernières heures est celui du coach Omar Belatoui a été réglé à la toute dernière minute et c'était le 78ème dossier et la direction a su convaincre l'ex-entraîneur du MCO de signer un protocole d'accord pour percevoir ses arriérés en plusieurs tranches et après avoir signé le protocole et perçu la première tranche, comme convenu, les cas de la CRL sont réglés et localement l'interdiction de recrutement est levée. Ceci dit, sur le plan international la sanction n'est pas encore levée, il y a d'abord, l'affaire des deux joueurs camerounais, Boris et Abega, a qui on versé de l'argent, mais pour le moment, ils n'ont pas encore confirmé avoir touché leur dur et par la suite prévenir la FIFA, qui doit aussi par la suite confirmer cette transaction. Il reste encore une autre affaire, qui doit être réglé et qui est un peu compliqué malgré la bonne foi de tout le monde, il s'agit de l'affaire Belkaroui,

qui a accepté le compromis son argent en dinars et non pas en devises, mais il faudra pour cela, réécrire le contrat et mentionner que l'argent doit être versé en dinars dans le compte bancaire de Belkaroui et non pas en Euros, dans le compte de son avocat portugais Pedro et il faudrait que la FIFA accepte, sans oublier qu'il faudra aussi dans cette même affaire régler les amendes imposées par la FIFA, car depuis septembre 2023 chaque jour que le MCO ne paye pas Belkaroui l'amende s'amplifie comme un effet de boule de neige, il faudra là aussi obtenir le quitus de la FAF et la banque centrale, pour pouvoir régler cette « grosse » amende de la FIFA en devises. Pour dire que les choses ne sont pas aussi simples et il faudrait attendre après avoir réussi toutes ces étapes que la FIFA lève l'interdiction de recrutement. Donc, il est très peu probable que les joueurs soient qualifiés pour le match de la 10ème journée contre la formation de Biskra samedi prochain à partir de 19H00 au stade Ahmed Zabana.

L'équipe réserve tombe face au CRB !

A signaler enfin d'autre part, que l'équipe réserve retouche à nouveau le fond après avoir essuyé une lourde défaite cette fois-ci contre le CRB, sur le score sans appel de 4 buts à zéro, ainsi la bande à Mecheri reste toujours à al 14ème position avec 7 points seulement au compteur !

L.Nacer

LE CONTRAT DE RAYAN AIT-NOURI : Ce détail qui change tout



Une récente investigation menée par un média anglais a mis en lumière un aspect crucial du contrat du talentueux joueur international algérien, Rayan Ait-Nouri, avec son club actuel, Wolverhampton. En effet, lors de son transfert du club français d'Angers à Wolverhampton, la direction du club anglais avait inséré une clause peu connue mais potentiellement déterminante. Selon les informations rapportées par le site "Give Me Sport" dans un rapport publié mardi, cette clause spécifie que si Wolverhampton envisage de céder Ait-Nouri à un autre club, ils devront verser à la direction d'Angers la moitié du montant de la transaction, soit 50 %. Cette révélation ajoute une nouvelle dimension à la stratégie de Wolverhampton sur le marché des transferts. La direction du club se trouve maintenant face à un dilemme : augmenter la valeur marchande d'Ait-Nouri pour maximiser le profit potentiel en cas de transfert, ou bien opter pour le maintien du joueur au moins pour la saison en cours. La situation contractuelle, particulière d'Ait-Nouri a attiré l'attention de plusieurs grands clubs, déclenchant une lutte acharnée pour recruter le défenseur prometteur. Les prochains mois s'annoncent donc cruciaux, tant pour le joueur que pour Wolverhampton, qui devra jongler entre les offres des prétendants et les implications financières de la clause méconnue. En somme, l'histoire en coulisses du contrat de Rayan Ait-Nouri apporte un éclairage intrigant sur les subtilités du monde du football et des transferts. Wolverhampton se retrouve désormais dans une position délicate, devant naviguer avec prudence pour maximiser leurs gains tout en prenant en considération le potentiel sportif du joueur.

LIGUE 1 MOBILIS : Le match MCEB-USMA avancé au 15 décembre

Le match MC El-Bayadh - USM Alger, prévu initialement le samedi 16 décembre, pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été avancé de 24 heures, soit au vendredi 15 décembre (15h15), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. « Suite à la demande de l'USMA et l'accord du MC El Bayadh, cette rencontre comptant pour la 10e journée du championnat, programmée initialement le samedi 16 Décembre 2023 a été avancée au Vendredi 15 Décembre à 15h15 », précise l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué. A la veille de la 9e journée, le MCEB occupe la 2e place au classement, conjointement

avec le Paradou AC, avec 14 points chacun, à 7 longueurs du leader le MC Alger (21 pts), alors que l'USMA suit derrière à la 13e place en compagnie du MC Oran avec 6 points chacun. « Cette décision a été prise par la LFP afin de permettre à notre seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, l'USMA qui sera en déplacement en Egypte le dimanche 17 décembre 2023, de préparer son prochain match face à Modern Future FC dans des meilleures conditions possibles », explique la même source. L'USMA, qui compte trois matchs en retard en championnat, recevra dimanche soir Future FC au stade olympique du 5-juillet (20h00), pour le compte de la 3e



journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont elle le détenteur du trophée.

ÉQUIPE D'ALGÉRIE : Le Onze de Belmadi pour la CAN aurait déjà fuité !



A un peu plus d'un mois du début de la CAN, le Onze de l'équipe d'Algérie de Djamel Belmadi aurait déjà fuité. En effet, en se basant sur les derniers éléments révélés, nous sommes facilement

en mesure de rassembler les pièces du puzzle, et de définir le XI du coach. Un Onze probable qui se rapprocherait grandement de la réalité pour le moment, sauf changement de dernières minutes. En rassemblant toutes les informations obtenus sur la formation jusqu'à présent, nous pouvons deviner que Djamel Belmadi comptera sur Riyad Mahrez et Mohamed Amoura, respectivement en tant qu'ailier droit et gauche, ainsi qu'Islam Slimani en avant-centre. Au milieu de terrain, Farès Chaïbi aura le rôle de soutenir les attaquants, tandis que le duo Ramiz Zerrouki et Nabil Bentaleb assureront la transition entre la défense et l'attaque. Sur la ligne défensive, le sélectionneur pourrait compter sur Ramy Bensebaini et Aïssa Mandi dans l'axe, avec Rayan Ait Nouri à gauche, et Youcef Atal à droite, avec bien entendu Anthony Mandra dans les cages.

Youcef Atal met les choses au clair sur d'éventuels actes racistes de la part de Galtier !

Remis en liberté sous contrôle judiciaire, Youcef Atal se trouve impliqué dans une autre affaire avec la justice française, cette fois-ci liée à son ancien entraîneur, Christophe Galtier. Accusé de "harcèlement moral et discrimination", Galtier sera jugé le 15 décembre prochain pour ses propos racistes envers des joueurs arabes, noirs et musulmans, parmi lesquels figure Youcef Atal. Toutefois, selon les informations de L'Équipe, l'international Algérien a déclaré à la police qu'il n'avait jamais été directement témoin de propos déplacés de la part de Galtier. Cela survient au moment où l'adjoint de Galtier à l'époque a révélé avoir entendu l'entraîneur qualifier Atal et son compatriote Hicham Boudaoui de "sales types". Plusieurs joueurs ont accusé Galtier de racisme lorsqu'il était à la tête du Gym, le mettant sous pression pour rompre leur jeune pendant le mois sacré du ramadan, selon les dires de Jean-Claire Todibo. Cependant, une autre version émerge, car Khéphren Thuram déclare n'avoir constaté aucune discrimination de la part de Christophe Galtier. Après une saison passée au PSG, Galtier s'est engagé avec la formation qatarienne Al-Duhail SC.

LISTE DJAMEL BELMADI, ÉQUIPE D'ALGÉRIE, CAN : 5 surprises au menu !

Une trentaine de jours, c'est le nombre qu'il reste pour début de la plus grande compétition continentale, en l'occurrence la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, qui va avoir lieu en Côte d'Ivoire et tous les sélectionneurs doivent soumettre une liste élargie des joueurs qui vont être présents (ou pas), et celle de Djamel Belmadi, comporte déjà quelques surprises. Selon les informations relayées par "Lagazettedufennec", la liste élargie de l'équipe d'Algérie pour la CAN s'avère pleine de surprises et de retours inattendus, Djamel Belmadi devra choisir minutieusement 27 joueurs parmi les 55 initialement présélectionnés dans la pré-liste de décembre, afin de constituer sa liste finale. Il doit se conformer à la réglementation en transmettant cette liste à la Confédération africaine de football (CAF) avant le 3 janvier. Pour la CAN-2023, certains joueurs tels que Youcef Belaïli (MC Alger), Rais M'Bolhi (CR Belouizdad), Zineddine Belaïd (USM Alger), Soufiane Bayazid (MC Alger) et Mohamed Réda Hellaïmia (MC Alger) se retrouvent dans une position délicate, en suspens pour leur participation. Cette situation s'étend également au gardien Oussam Benbot (USM Alger), régulièrement convoqué depuis juin dernier. Les décisions sur leur inclusion dans l'équipe finale devront être prises avant la date limite.

Le plan de Francfort pour pallier le départ de Chaïbi à la CAN avec l'Algérie

Sauf scénario inattendu, Fares Chaïbi sera absent lors de la reprise de la saison en janvier prochain avec son club, l'Eintracht Francfort. Pièce maîtresse dans l'effectif de Djamel Belmadi, Chaïbi devrait être convoqué pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations qui se déroulera en Côte d'Ivoire à partir du 13 janvier prochain. Avant le début du tournoi, l'équipe d'Algérie prévoit de disputer deux ou trois matchs amicaux. En raison de l'absence prévue de Chaïbi, la direction de Francfort envisage de recruter des renforts dès le mercato hivernal. Arrivé cet été en provenance de Toulouse, l'international algérien s'est rapidement imposé au sein du club allemand, obtenant une place de titulaire dans l'équipe dirigée par Dino Toppmöller. Selon le média Frankfurter Rundschau, Francfort perdrait trois piliers pour la CAN : Skhiri (Tunisie), Fares Chaïbi (Algérie) et Omar Marmouh (Égypte). Étant donné que ces trois nations sont parmi les favoris pour la CAN, il est prévu que les joueurs soient absents pour une durée prolongée, pouvant aller jusqu'à un mois. Il n'est donc pas surprenant que Toppmöller réclame des renforts lors de la période hivernale, qui seront ciblés dans toutes les lignes de l'équipe.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي

EL-DIWAAN
اليومية وطنية متخصصة ثقافية





Samedi 09 Décembre 2023

PÉTROLE:

Le Brent frôle les 88 dollars

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait vendredi 1,34% à 87,99 dollars, proche de son plus haut niveau de prix de l'année.

La dengue a causé la mort d'au moins 5 500 personnes dans le monde en 2023

Une nouvelle analyse de l'organisation humanitaire Save the Children a révélé que plus de 5 500 personnes sont mortes de la dengue dans les 20 pays les plus durement touchés par la maladie en 2023. L'ONG a découvert qu'il y avait environ 5 millions de cas de dengue dans 20 des pays les plus touchés entre janvier et novembre 2023.

Un séisme de magnitude de 7,1 frappe le sud des Vanuatu

La terre a tremblé au Vanuatu, jeudi 7 décembre. Un séisme de 7,1 a frappé le sud de ce pays de l'océan Pacifique. Le dernier tremblement de terre en date dans l'archipel remonte au 22 novembre. Un séisme de magnitude 7,1 a frappé le sud de l'archipel des Vanuatu, dans l'océan Pacifique, jeudi 7 décembre, a indiqué l'Institut de géophysique américain (USGS) cité par l'AFP.

Le poète palestinien Refaat Alareer a été tué dans une frappe à Gaza

Le professeur de littérature à l'université islamique de Gaza a été victime des bombardements israéliens le 7 décembre. Il avait fait de l'écriture son combat pour attirer l'attention sur la situation des Gazaouis. Le poète palestinien Refaat Alareer, un des chefs de file d'une jeune génération d'auteurs de Gaza ayant fait le pari d'écrire en anglais pour raconter leur histoire, a été tué dans une frappe israélienne, ont annoncé ses proches dans la nuit de jeudi à vendredi.

BRÉSIL:

Une lycéenne tuée dans son école par un ancien élève

Une lycéenne de 16 ans a été tuée et un autre élève a été blessé lundi lors d'une attaque à l'arme à feu perpétrée par un ancien élève dans une école du sud du Brésil, ont annoncé les autorités.

POUR L'ASSAUT DU CAPITOLE:

Un ancien policier américain condamné à 11 ans de prison

Un ancien chef de police de Californie, dans l'ouest des États-Unis, a été condamné jeudi 7 décembre à 11 ans et trois mois de prison pour sa participation à l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021. Les procureurs avaient réclamé 12 ans et demi de réclusion contre Alan Hostetter, 59 ans, reconnu coupable de quatre chefs d'accusation en juillet, dont entrave à une procédure officielle et comportement perturbateur avec une arme dangereuse ou mortelle dans un lieu d'accès restreint.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE:

17 décès depuis le début d'octobre dernier

Les services de la Protection civile ont enregistré depuis le début du mois d'octobre dernier, 17 décès par asphyxie au monoxyde de carbone émanant des fuites du gaz, a-t-on appris, jeudi, des mêmes services. Le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Youcef Abdat a précisé dans une déclaration à l'APS que les services de la Protection civile ont enregistré depuis le premier octobre dernier le décès de 17 personnes, et secouru 446 autres d'une mort certaine suite à l'inhalation du monoxyde de carbone ou des incendies causés par les fuites du gaz. Pour prévenir ces risques mortels, la Direction générale de la Protection civile organise chaque année des campagnes de sensibilisation sous forme de caravanes dans toutes les régions du pays à travers la distribution de dépliants contenant des informations et des conseils sur la prévention contre les risques du monoxyde de carbone ainsi que par des spots de sensibilisation sur les réseaux sociaux et l'organisa-



tion d'émissions télévisées et radiophoniques à cet effet. Ces campagnes qui se poursuivent jusqu'à la fin de la saison hivernale visent à "s'enquérir des erreurs de prévention notamment la mauvaise évacuation des gaz brûlés, l'installation des chauffe-eau à l'intérieur des salles de bain et l'absence d'aération".

ETATS-UNIS :

Une fusillade sur un campus de Las Vegas fait quatre morts, dont le tireur



Le tireur, qui serait selon les médias américains un sexagénaire, a été abattu par la police de l'université. Les Etats-Unis sont de

nouveau endeuillés par le fléau des armes à feu. Une fusillade a éclaté sur le campus de l'université du Nevada de Las Vegas, mercredi, faisant trois morts et un blessé qui se trouvait dans la soirée dans un état critique. Le tireur, qui serait un sexagénaire, selon NBC News, a été abattu par la police de l'université. « La menace est terminée », a déclaré le shérif de Las Vegas, Kevin McMahl. Lors d'une conférence de presse, il a loué la « réactivité » de la police de l'établissement, qui a confronté le tireur. Un professeur a dit à la chaîne NBC News avoir entendu « sept ou huit tirs ». L'université UNLV a envoyé une alerte à tous les étudiants pour qu'ils se confinent. « Run, hide, fight » (courez, cachez-vous, battez-vous), a ajouté l'établissement. Qui sera fermé jeudi et vendredi, et offrira des services de soutiens psychologiques à ses 28.000 étudiants.

SEYCHELLES :

Une explosion et des inondations ravagent l'archipel

Au moins 66 personnes ont été blessées dans l'explosion massive d'un entrepôt d'explosifs jeudi matin. Deux personnes ont péri, emportées par les pluies diluviennes. Les habitants de l'archipel sont invités à rester chez eux. Le président de l'archipel des Seychelles a déclaré jeudi l'état d'urgence après une explosion dans un entrepôt d'explosifs et des inondations. Après quelques heures, la mesure a été levée. « Toutes les écoles seront fermées. Seuls les travailleurs employés dans les secteurs essentiels seront autorisés à se déplacer, pour permettre aux services d'urgence de faire leur travail crucial », a indiqué dans un communiqué Wavel Ramkalawan, le président de l'archipel de l'Océan indien. Plus d'une soixante de personnes ont été blessées et deux personnes sont mortes après les inondations, provoquées par les pluies diluviennes. L'explosion a eu lieu dans la zone industrielle Provi-



dence à Mahé et a causé d'énormes dégâts sur place et aux alentours, a ajouté la présidence sans plus de détails. Mahé est la plus grande île de l'archipel, où vit 87 % de la population de 98.000 habitants.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

12 morts et 402 blessés en une semaine



Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans 355 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 28 novembre et le 4 décembre 2023, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+43), de blessés (+43) et de morts (+5) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du nonrespect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

PÉROU :

Emprisonné pour crimes contre l'humanité, l'ancien président Alberto Fujimori libéré

La Cour constitutionnelle a ordonné la libération de l'ex-président (1990-2000) qui souffre de problèmes de santé. Ce choix envers l'ancien homme fort du Pérou âgé de 85 ans divise le pays. Alberto Fujimori ne dort plus en prison. L'ancien président du Pérou (1990-2000) a été libéré mercredi, alors qu'il purgeait depuis 2009 une peine de vingt-cinq ans pour crimes contre l'humanité.

EN RAISON DE PLUIES DILUVIENNES:

Des ponts emportés et des centaines de maisons inondées en Polynésie

De nombreux cours d'eau sont sortis de leur lit à Bora Bora, Raiatea, Maupiti, Moorea et Tahiti. Un arrêté de catastrophe naturelle sera pris lundi, a déclaré le président de la Polynésie française Moetai Brotherson. De fortes pluies ont provoqué des inondations mercredi et jeudi 7 décembre dans plusieurs îles de Polynésie, emportant deux ponts et endommageant quelque 250 maisons à Tahiti, ont annoncé les autorités locales.

MEXIQUE :

Un séisme de magnitude de 5,8 secoue le centre-ville de Mexico, «aucun dégât» recensé

L'épicentre a été localisé dans l'État de Puebla, au sud-ouest de la mégapole aux plus de neuf millions d'habitants. Un séisme d'une magnitude préliminaire de 5,8 a secoué jeudi le centre-ville de Mexico, a indiqué le service sismologique du Mexique. Des habitants sont sortis dans les rues de la capitale quand l'alerte sismique a retenti peu après 14h, soit 21h heure française, a constaté l'AFP. L'épicentre a été localisé dans l'État de Puebla, au sud-ouest de la mégapole aux plus de neuf millions d'habitants.

USA:

Le fils de Joe Biden inculpé pour fraude fiscale

Cette nouvelle mise en examen signifie qu'Hunter Biden, déjà poursuivi pour détention illégale d'arme, pourrait être jugé deux fois l'an prochain, pendant que son père tente de se faire réélire à la Maison-Blanche. Avec cette deuxième inculpation au niveau fédéral, le fils du président américain Joe Biden risque en tout jusqu'à 42 ans derrière les barreaux. Hunter Biden, 53 ans, a été inculpé jeudi 7 décembre pour fraude fiscale.

EDNALDO RODRIGUES:

Le président de la fédération brésilienne destitué sur décision judiciaire

Le président de la Confédération brésilienne de football (CBF), Ednaldo Rodrigues, a été écarté de ses fonctions jeudi, sur décision d'un tribunal qui a invalidé un accord ayant permis son élection. Un nouveau coup de tonnerre alors que les quintuples champions du monde vivent une année très compliquée, avec la grave blessure de Neymar et trois défaites d'affilée lors des derniers matches de qualification pour le Mondial-2026.